



Rapport de synthèse

sur l'état de la sécurité et de la
vulnérabilité alimentaires et
nutritionnelles en Afrique australe

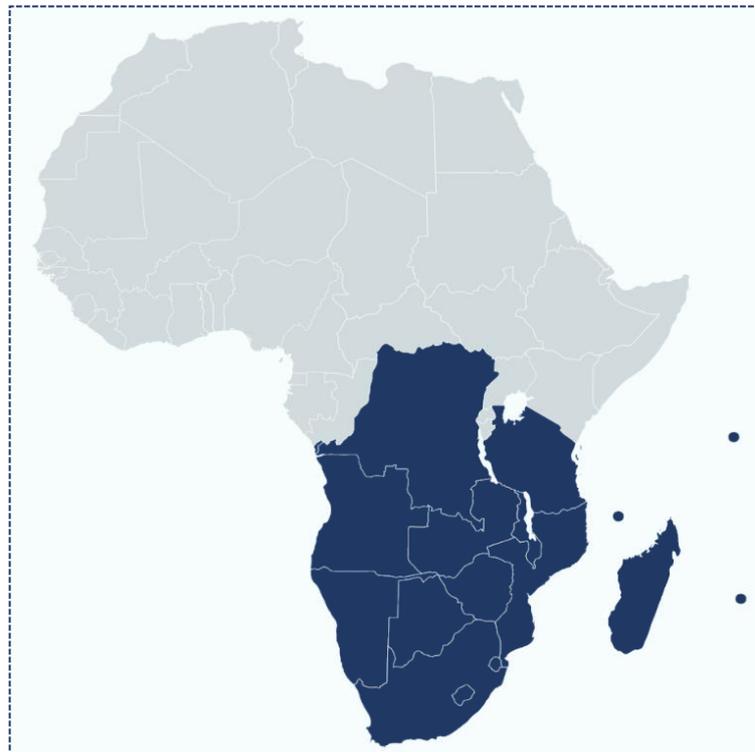


2020



Projet régional de la SADC d'analyse de l'évaluation de vulnérabilité (RVAA) Programme d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité régionale

Informations sur les moyens de subsistance résilients



Avec le concours de



Remerciements

Le rapport de synthèse 2020 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la vulnérabilité en Afrique australe a été compilé par le Programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA) du Secrétariat de la SADC, sous l'égide de la Direction alimentation, agriculture et ressources naturelles (FANR) de la SADC et de l'Unité de réduction des risques de catastrophe (DRRU).

Le rapport a été approuvé par le Comité de pilotage du programme RVAA, qui regroupe les secrétaires généraux des ministères abritant les comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC) et qui s'est réuni le 9 juillet 2020.

Les États membres de la SADC et les partenaires de développement, en particulier le ministère britannique du développement international (DFID) et la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse, ont apporté un financement et un soutien technique.

Les groupes de travail techniques du Comité d'évaluation de la vulnérabilité régionale sur 1) le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) ; 2) le genre, la nutrition et le VIH/SIDA ; 3) l'analyse de marché ; 4) l'évaluation urbaine ; et 5) la gestion de l'information, ont respectivement aidé les États membres à effectuer une analyse intégrée.

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) et Landell Mills (LM) ont aidé le Secrétariat de la SADC à mettre en œuvre les fonctions techniques et d'institutionnalisation du programme RVAA, respectivement.

Préface

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est un groupement régional fondé par des pays d'Afrique australe qui visent à promouvoir et à approfondir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire entre ses États membres et à favoriser l'intégration régionale afin de parvenir à la paix, à la stabilité et à la richesse. Ses États membres comprennent : l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Le présent rapport donne un aperçu de la vulnérabilité dans la région en ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les données primaires collectées par les NVAC respectifs sont au cœur de son analyse. Les données secondaires provenant d'autres entités gouvernementales, ainsi que de partenaires humanitaires et de développement, contribuent à l'analyse des NVAC.

Les informations contenues dans cette publication peuvent être librement utilisées et copiées à des fins non commerciales, à condition que la SADC soit citée comme source. Le nom et l'emblème de la SADC sont la propriété exclusive de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et sont protégés par le droit international. Toute utilisation non autorisée est interdite. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de la SADC. Les demandes d'autorisation doivent être adressées à la Secrétaire exécutive du Secrétariat de la SADC.

Tables des matières

Listes des tableaux et des figures.....	4
Liste des abréviations.....	5
Résumé analytique.....	6
Introduction.....	7
La RVAA de la SADC.....	7
Le Forum de diffusion.....	7
Approches et méthodes.....	7
Aperçu régional.....	8
Introduction.....	8
Perspectives régionales en matière de sécurité alimentaire.....	9
Perspectives régionales en matière de sécurité nutritionnelle.....	11
Facteurs contributifs.....	14
Conclusions.....	26
Recommandations.....	26
À court terme :.....	26
À moyen et long terme :.....	28
Résumés par pays.....	28
Angola.....	28
Botswana.....	29
République démocratique du Congo.....	29
Eswatini.....	29
Lesotho.....	30
Madagascar.....	30
Malawi.....	31
Maurice.....	32
Mozambique.....	32
Namibie.....	33
Afrique du Sud.....	33
République-Unie de Tanzanie.....	33
Zambie.....	34
Zimbabwe.....	34
Annexe A Aperçu régional de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.....	36

Listes des tableaux et des figures

Figure 1: Prévalence du retard de croissance.....	11
Figure 2: Prévalence de la malnutrition aiguë globale	12
Figure 3: Pratiques d'alimentation des enfants dans la région SADC, enfants	13
Figure 4: Précipitations en % de la moyenne, 19 octobre-20 mars.....	16
Tableau 1: Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire.....	10
Tableau 2: Cas et décès liés à la COVID-19, 1er juillet 2020.....	14

Liste des abréviations

SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
CFR	Taux de létalité
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DFID	Ministère britannique du développement international
RDC	République démocratique du Congo
DRRU	Unité de réduction des risques de catastrophe de la SADC
EVD	Maladie du virus Ebola
FANR	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles
FMD	Fièvre aphteuse
VBG	Violence basée sur le genre
OGM	Organisme génétiquement modifié
GSU	Unité de soutien mondial pour la classification par phase intégrée
HCF	Établissements de soins de santé
AEM	Approche économique des ménages
VIH	Virus d'immunodéficience humaine
FMI	Fonds monétaire international
CPP	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
LM	Landell Mills
MAD	Régime alimentaire minimum acceptable
MLND	Nécrose mortelle du maïs
MUAC	Circonférence du bras à mi-hauteur
NVAC	Comité national d'évaluation de la vulnérabilité
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
QUIBB	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être
RVAA	Programme régional de la SADC pour l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité
SADC	La Communauté de développement de l'Afrique australe
SDC	Agence suisse pour le développement et la coopération
ODD	Objectifs de développement durable
SETSAN	Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire et la nutrition du Mozambique
SIDGS	Stratégie de développement intégré de Madagascar pour le Grand Sud
TB	Tuberculose
RU	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
ONU	Nations Unies
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USD	Dollars américains
VAA	Évaluation et analyse de la vulnérabilité
VAM	Analyse et cartographie de la vulnérabilité du PAM
WASH	Eau, assainissement et hygiène
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations unies
AMS	Assemblée mondiale de la santé
OMS	Organisation mondiale de la santé
mVAM	Analyse et cartographie de la vulnérabilité mobile du PAM

Résumé analytique

Il est encore impossible de sonder l'impact de COVID-19 et du confinement sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, car nous sommes encore dans l'œil du cyclone. Le confinement a retardé les évaluations des NVAC dans plusieurs États membres. Toutefois, même avant le confinement, la région était en passe d'atteindre des niveaux d'insécurité alimentaire similaires à ceux de l'année précédente, lorsque 41,2 millions d'Africains du Sud étaient dans le besoin - le plus haut niveau en dix ans.

Selon les informations actuelles reçues lors du forum annuel de diffusion, près de 44,8 millions de personnes dans les zones urbaines et rurales d'Afrique australe sont en situation d'insécurité alimentaire. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation provoquée par la COVID-19, la plupart des NVAC analysent encore l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les effets secondaires qui pourraient avoir été provoqués par la pandémie mondiale.

La région est également confrontée au triple fardeau de la malnutrition. Les enfants de moins de 5 ans sont principalement nourris avec des régimes alimentaires pauvres : 9 États membres signalent des taux de retard de croissance supérieurs à 30 %, tandis que 4 États membres font état de taux d'obésité supérieurs à 10 %. Compte tenu de l'ampleur des perturbations, on s'attend à une augmentation significative des niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans toute la région.

D'après les données disponibles, la pandémie de COVID-19 a eu un impact limité sur la production alimentaire (disponibilité). La récolte de maïs de la région pour 2020 devrait avoir augmenté d'au moins 8 % par rapport à l'année dernière. Au niveau international, on s'attend à une production record de maïs, de blé et de riz, ce qui signifie que les pays à déficit céréalier devraient bénéficier de

la baisse des prix mondiaux des céréales, en supposant qu'il n'y ait pas de dysfonctionnement dans le commerce des céréales en raison des restrictions imposées par la COVID-19.

La sécheresse a également affecté la production à Eswatini, au Lesotho, dans le sud-est de l'Angola, dans le sud de Madagascar et du Mozambique et dans la plus grande partie du Zimbabwe.

Sans affecter la production, le confinement de lié à la COVID-19 a contribué massivement à une pauvreté déjà omniprésente, qui affecte la capacité des Africains du Sud à acheter (accéder) de la nourriture sur le marché, ainsi que la capacité des gouvernements à acheter et à transporter des quantités suffisantes de nourriture. Les pauvres des villes souffrent depuis le tout début du confinement, car ils dépendent entièrement du marché pour leur alimentation. Le confinement a également aggravé la faim dans les zones rurales, où de nombreux ménages pauvres dépendent des envois de fonds, du tourisme et des programmes d'alimentation scolaire. Les régimes alimentaires se sont aggravés car diverses variétés de nourriture sont devenues indisponibles, inaccessibles et inabordables pour les ménages les plus vulnérables, ce qui contribue à la malnutrition.

L'insécurité alimentaire en milieu rural devrait culminer entre novembre 2020 et janvier 2021 (date à laquelle les familles de petits exploitants agricoles auraient épuisé leurs propres stocks alimentaires), la prochaine récolte étant prévue pour avril 2021. Ainsi, bien que l'on s'attende à davantage de données, grâce à un plaidoyer précoce, il y a suffisamment de temps pour mettre en place une réponse coordonnée à la grave insécurité alimentaire rurale prévue pour janvier 2021, tout en aidant ceux qui souffrent déjà d'une grave insécurité alimentaire dans les villes et les villages de la région. L'assistance recommandée peut être une combinaison de transferts de nourriture et/ou d'argent.

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

Les mesures de sécurité sociale sensibles aux chocs doivent également être renforcées et une attention particulière doit être accordée à l'augmentation des cas de violence domestique et de violence sexuelle pendant le confinement lié à la COVID-19. La perspective de genre doit être intégrée dans toutes les réponses à la COVID-19 afin de garantir que les actions menées pendant et après la crise de la COVID-19 visent à construire des économies et des sociétés plus égales, plus inclusives et plus durables.

Pour s'attaquer directement à la COVID-19, la région devrait se concentrer sur le développement et la mise en œuvre d'une stratégie régionale sur l'hygiène et le lavage des mains au savon.

Les États membres surveillent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sont encouragés à continuer à explorer avec leurs partenaires la faisabilité de méthodes de collecte de données virtuelles, de projections et de décentralisation des processus d'évaluation de la vulnérabilité. Et lorsque des entretiens en face à face sont entrepris, les évaluateurs doivent respecter les règlements liés à la COVID-19 du gouvernement de l'État membre concerné.

Introduction

La RVAA de la SADC

Le programme d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité régionale (RVAA) de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) vise à garantir la fourniture en temps utile d'informations crédibles sur la vulnérabilité, tout en renforçant les capacités pour répondre aux besoins d'information sans cesse croissants des gouvernements et des partenaires en matière de programmes de développement et d'intervention d'urgence.

Le système d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA) de la région s'appuie sur les comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC) des États membres de la SADC. Les NVAC

sont une source d'information essentielle pour les interventions d'urgence et les programmes de développement des gouvernements et des partenaires, ainsi que pour les politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Forum de diffusion

C'est ici que les NVAC et leurs partenaires partagent leur analyse collective de la situation de vulnérabilité régionale, qui atteint son apogée pendant la « saison de la faim » de janvier à mars, lorsque de nombreuses familles de petits exploitants épuisent leurs récoltes d'avril-juin.

Étant donné la nature cyclique de l'insécurité alimentaire en Afrique australe, la RVAA se fait le défenseur de l'intégration de la pauvreté, du genre et d'autres dimensions dans l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité ; et cette année, la COVID-19.

Ce rapport présente les besoins aigus, identifie les contraintes structurelles et formule des recommandations visant à traiter la vulnérabilité à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du lien entre l'humanitaire et le développement.

Approches et méthodes

Au début de 2020, alors que l'ampleur de la pandémie de COVID-19 devenait évidente, le programme RVAA a soutenu l'élaboration de lignes directrices pour l'évaluation et l'analyse de la vulnérabilité dans le contexte de la COVID-19 ([lien](#)). Approuvées par le Comité des ministres de la SADC chargé de la sécurité alimentaire et de l'agriculture et de l'aquaculture et de la pêche, ces lignes directrices intègrent le principe « Défense de nuire », pour que les évaluations soient menées de manière à préserver la sécurité, la santé et les libertés civiles de tous les participants. L'importance de la VAA urbaine est également soulignée par les lignes directrices, qui posent comme principe que les citoyens sont plus touchés par la COVID-19 et le confinement associé. (En

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

effet, depuis 2008, un effort concerté a été fait pour comprendre les moyens de subsistance des citoyens et la manière dont ils sont touchés par les chocs).

Étant donné les restrictions de mouvement dues à COVID-19 dans la région, des approches innovantes de collecte de données sont présentées dans les lignes directrices à prendre en considération. Les États membres sont encouragés à explorer, avec leurs partenaires, la faisabilité de méthodes de collecte de données virtuelles, telles que les entretiens téléphoniques assistés par ordinateur. La décentralisation des processus d'évaluation de la vulnérabilité est également recommandée : établir et renforcer les nœuds des équipes des NVAC infranationales.

Et lorsque des entretiens en face à face sont entrepris, les évaluateurs doivent respecter les règlements liés à la COVID-19 du gouvernement de l'État membre concerné.

En général, les NVAC utilisent diverses approches basées sur les moyens de subsistance pour collecter et analyser les données de vulnérabilité. Les « moyens de subsistance durables » constituent le cadre conceptuel directeur. L'approche économique des ménages (AEM) et le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC, [lien](#)) sont des cadres d'analyse communs. Des méthodes qualitatives ainsi que des enquêtes quantitatives sur les ménages (questionnaires structurés) sont utilisées pour recueillir des données primaires qui sont complétées par des données secondaires provenant de sources multiples.

En réponse à l'impact de la COVID-19, l'Unité de soutien mondial (GSU) de l'IPC a réévalué la Stratégie mondiale et régionale 2020 pour l'Afrique australe. Afin d'aider les pays à poursuivre l'analyse aiguë, le GSU IPC a mis en place plusieurs nouvelles directives, notamment les directives pour l'analyse virtuelle, les directives pour les exigences minimales de preuve pour l'IPC en l'absence de collecte de données primaires et l'élaboration

d'hypothèses pour l'analyse de la sécurité alimentaire prévue. En outre, le GSU a piloté quelques projets pilotes d'analyse urbaine et a complété les directives sur l'analyse IPC urbaine pour soutenir la collecte de données et l'analyse de l'insécurité alimentaire dans les zones urbaines.

Les diverses méthodes et approches d'évaluation employées par les NVAC sont harmonisées grâce à un ensemble commun d'indicateurs dans leurs évaluations. Cette progression vers des évaluations harmonisées continue de donner des résultats.

Reconnaissant que l'Afrique australe est un point chaud de la sécheresse, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a mis au point un outil d'analyse des points chauds de la sécheresse pour anticiper l'insécurité alimentaire et planifier en conséquence une réponse rapide. Cet outil tient compte de la quantité et de la répartition temporelle des précipitations, des conditions de végétation et des températures à la surface des terres, afin de permettre d'estimer l'ampleur et la gravité des sécheresses. Une telle approche souligne l'importance des projections dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La pandémie de COVID-19 et le confinement qui en a découlé ont constitué des chocs supplémentaires uniques pour les moyens de subsistance dans la région au cours de la période considérée, ayant un impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de manière aggravée et imprévisible. Le programme RVAA cherche à contribuer à la compréhension de cette interaction par le biais d'une étude à grande échelle, qui doit être achevée avant septembre 2020.

Aperçu régional

Introduction

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est un résultat essentiel des moyens de subsistance, qui comprennent les capacités, les actifs (y compris les

ressources matérielles et sociales) et les activités nécessaires à un moyen de subsistance. L'accès aux actifs et leur contrôle sont influencés par l'interaction des règles opérationnelles, des lois, des règlements, des politiques et des processus, qui déterminent les stratégies de subsistance potentielles (par exemple, la culture, l'élevage, l'exploitation minière, le commerce, l'enseignement, etc.) Les moyens de subsistance s'inscrivent dans un contexte de vulnérabilité plus large défini par les tendances (par exemple, la croissance démographique, le changement climatique, les saisons, la croissance économique, les évolutions technologiques, etc.) et les chocs (sécheresses, inondations, cyclones, conflits, maladies).

Perspectives régionales en matière de sécurité alimentaire

L'impact de la COVID-19 et du confinement ne peut pas encore être pleinement appréhendé car nous sommes encore dans l'œil du cyclone. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire cette année sera bien supérieur aux chiffres de l'évaluation, étant donné que les pauvres des villes n'ont pas été évalués et que nous ne pouvons tout simplement pas savoir où nous en serons au plus fort de la période de soudure entre novembre 2020 et janvier 2021. Toutefois, même avant le confinement, la région était en passe d'atteindre des niveaux d'insécurité alimentaire similaires à ceux de l'année précédente, lorsque 41,2 millions d'Africains du

Sud étaient dans le besoin - le plus haut niveau en dix ans.

Sur la base des données disponibles, on permet d'estimer que 44,8 millions de personnes dans 13 pays membres de la SADC sont en insécurité alimentaire cette année de consommation (voir **tableau 1**). Par rapport à 2019, l'insécurité alimentaire a augmenté de près de 10 % en 2020. Cela inclut 33,6 millions de personnes vivant dans les zones rurales et 11,1 millions dans les zones urbaines (seules quelques villes ont été évaluées). La vulnérabilité des résidents urbains à la faim est considérable et nécessite une action urgente. L'insécurité alimentaire en milieu rural ne fait pas exception à la règle : selon les données disponibles, 17 % de la population rurale de la région a du mal à accéder à la nourriture, soit en raison de difficultés de disponibilité des aliments, soit en raison d'un pouvoir d'achat limité induit par la hausse des prix.

Bien que les chaînes d'approvisionnement alimentaire soient restées fonctionnelles dans la région, les retards aux postes frontières dans la circulation des stocks alimentaires, la réduction des récoltes et des stocks des ménages dans quelques pays, ont entraîné des hausses de prix, même pendant la période des récoltes. Les données des évaluations par pays montrent que les ménages s'engagent déjà dans des stratégies de survie alimentaire, empruntent de l'argent, vendent leurs biens et leurs moyens de subsistance pour accéder à la nourriture. Les populations urbaines ont souffert d'importants chocs de revenus.

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

Tableau 1 : Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire

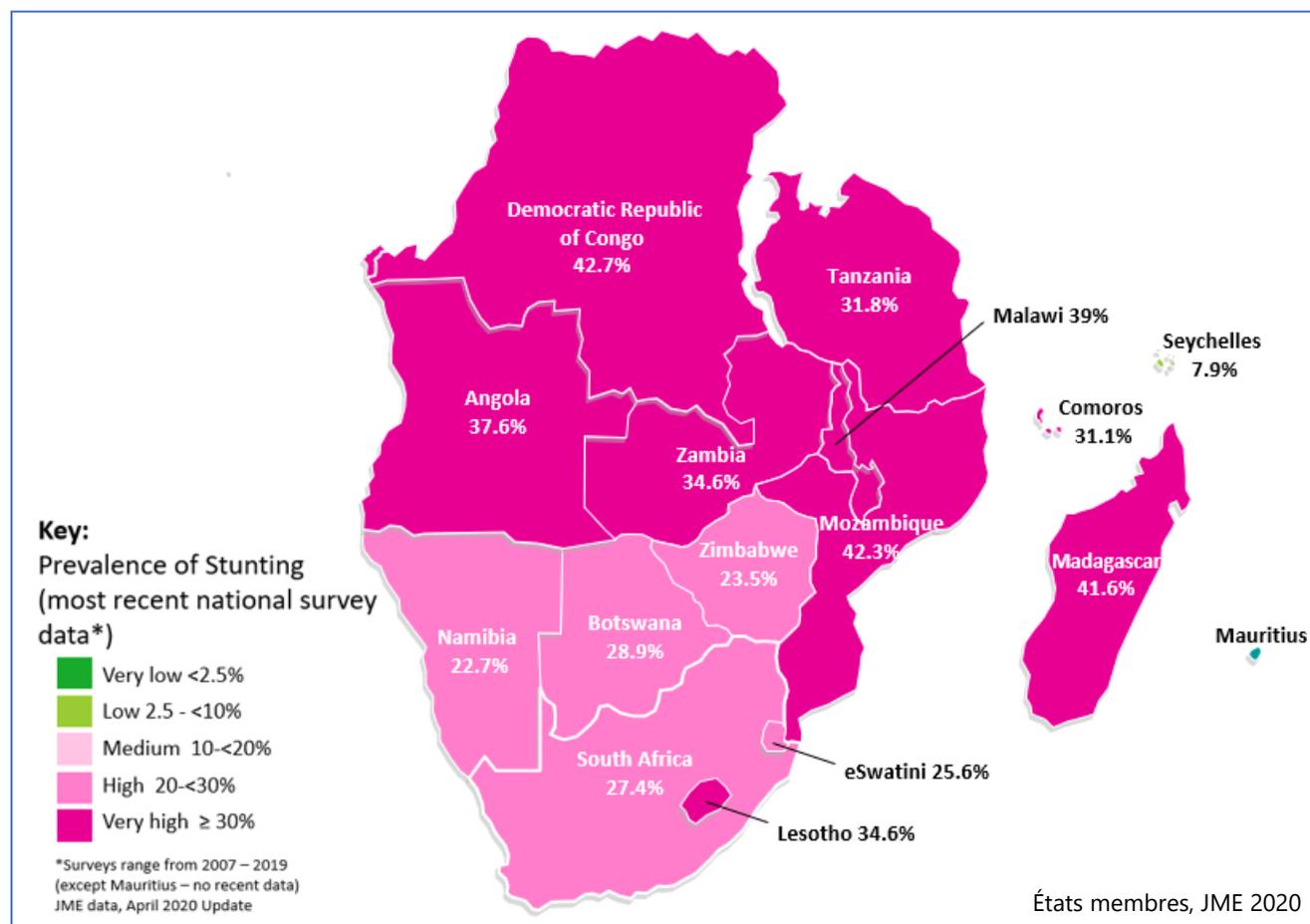
Country	Total affected 2019/20	Rural affected 2020/21	Urban affected 2020/21	Total affected 2020/21	Rural population	% rural population affected 2020/21	Notes
Angola	1,139,064	1,051,800		1,051,800	11,087,737	9	The Government of Angola and WFP (Hotspot Analysis)
Botswana	38,300	38,300		38,300	664,641	6	2019 number
DRC	15,878,661	13,141,056		13,141,056	60,722,174	22	IPC Phase 3+, valid Jan to May 2020
Eswatini	232,373	335,421	30,840	366,261	882,208	38	IPC Phase 3+ for 4 rural and 2 urban districts, valid Oct to Mar 2021
Lesotho	433,410	433,000		433,000	1,321,263	33	2019 number, IPC Phase 3+
Madagascar	916,201	554,000		554,000	16,072,148	3	IPC Phase 3+ rural, valid to Jul 2020
Malawi	1,126,147	1,900,000	800,000	2,700,000	14,747,257	13	2019 number, IPC Phase 3+rural
Mozambique	1,648,646	1,648,646	364,389	2,013,035	18,361,753	9	IPC Phase 3+ rural from 2019 & urban (Maputo and Matola), valid to Sep
Namibia	289,644	354,438		354,438	1,209,564	29	IPC Phase 3+, rural & urban, valid to Sep 2020
South Africa	13,670,000	5,800,000	7,800,000	13,600,000	19,771,910	29	2019 number
Tanzania	985,267	488,661		488,661	35,890,686	1	IPC Phase 3+, valid to Sep 2020
Zambia	2,330,182	2,330,182		2,330,182	9,897,231	24	2019 number, IPC Phase 3+
Zimbabwe	5,529,209	5,529,209	2,200,000	7,729,209	9,962,261	56	2019 number: 5.5 rural & 2.2 urban
SADC	41,193,176	33,604,713	11,195,229	44,799,942	200,590,832	17	

Les ménages ont subi une perte de revenus et une réduction des revenus provenant de sources formelles et informelles. Les ménages ruraux ont connu une baisse significative des envois de fonds. Des augmentations significatives du nombre de personnes en insécurité alimentaire par rapport à l'année dernière ont été enregistrées à Eswatini (58%), au Zimbabwe (40%) et au Malawi (140%). Eswatini a subi une série de chocs, notamment de mauvaises récoltes et la fermeture d'usines textiles. La migration de l'Afrique du Sud vers les zones rurales du pays et la migration interne des zones urbaines vers les zones rurales ont accru la pression exercée sur les ménages ruraux pour qu'ils fournissent de la nourriture à d'autres membres du ménage, avec peu de ressources. La grave situation macro-économique du Zimbabwe a maintenant évolué en une crise prolongée, avec 7,7 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire. La forte insécurité alimentaire

chronique sous-jacente a exacerbé l'impact d'une série de chocs aigus dans le pays. Selon l'enquête ZIMSTAT sur la consommation et les dépenses liées à la pauvreté (2017), 70,5 % de la population était pauvre et 29,3 % extrêmement pauvre.

Il convient de rappeler que 2019 a été marquée par une grave sécheresse, des inondations et des cyclones successifs, qui ont contribué à l'insécurité alimentaire de 41,2 millions de personnes, soit le chiffre le plus élevé en dix ans. La situation est encore aggravée par la pauvreté généralisée, la malnutrition chronique et les chocs macro-économiques dans des pays comme le Zimbabwe, où l'inflation alimentaire atteint 950 %. Le conflit se poursuit dans l'est de la RDC et dans le nord du Mozambique. La pandémie COVID-19 va aggraver et accroître la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans la région.

Figure 1: Prévalence du retard de croissance



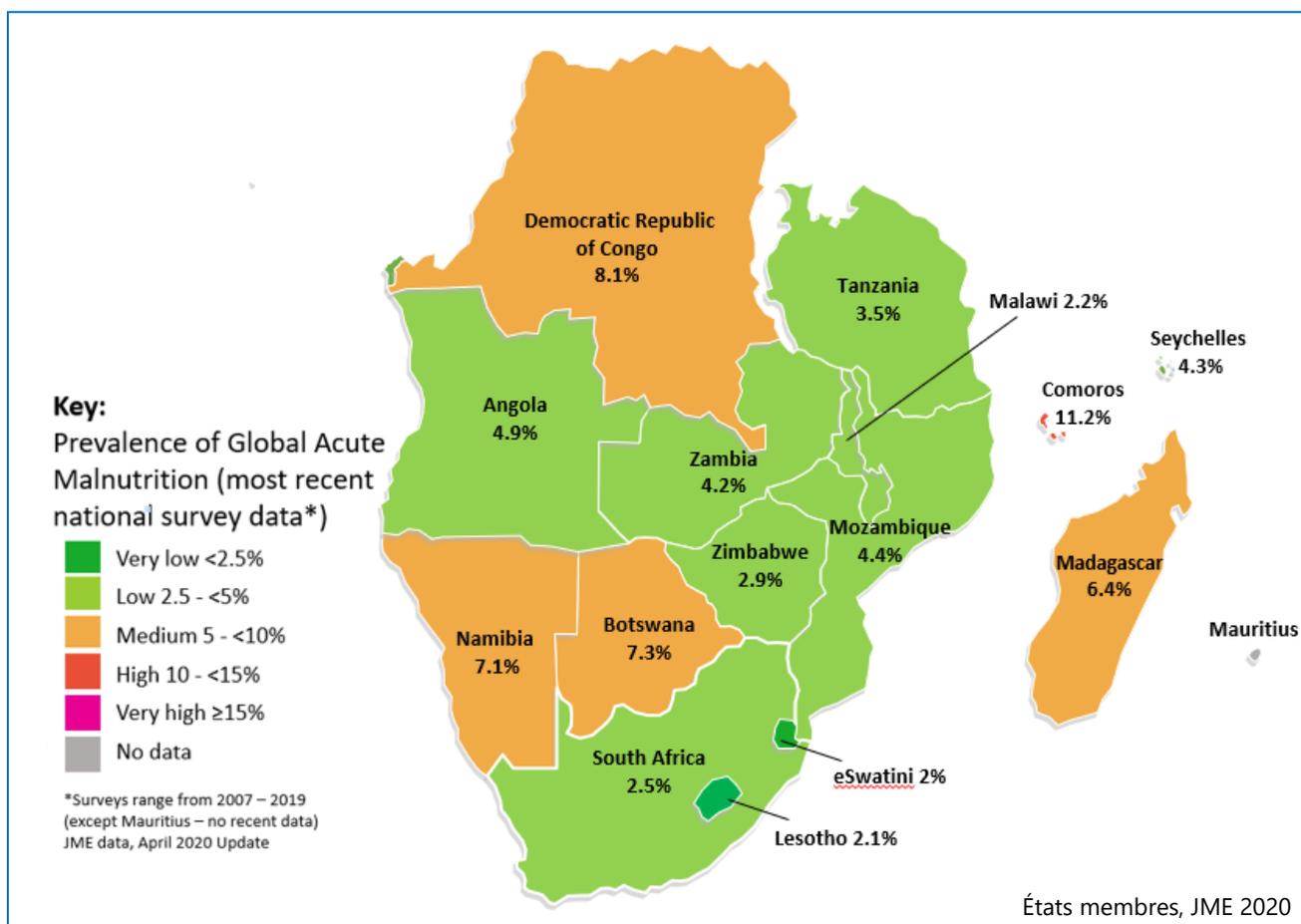
L'analyse des points chauds de la sécheresse effectuée par le PAM montre que la sécheresse continue de toucher le sud de Madagascar et du Mozambique, la plus grande partie du Zimbabwe, certaines parties de la Zambie, le sud-est de l'Angola, ainsi que le Lesotho et Eswatini. Cette tendance s'est manifestée au cours des trois dernières saisons, ce qui indique que des temps difficiles s'annoncent et qu'il est nécessaire de répondre différemment aux problèmes de sécurité alimentaire en Afrique australe.

Perspectives régionales en matière de sécurité nutritionnelle

La région de la SADC est confrontée à un triple fardeau de malnutrition caractérisé par la sous-

alimentation (retard de croissance et malnutrition aiguë), la suralimentation (surpoids / obésité) et les carences en micronutriments. La région de la SADC compte plus de 18,7 millions d'enfants souffrant d'un retard de croissance (c'est-à-dire trop petits pour leur âge). La prévalence du retard de croissance est supérieure à 30 % - classée comme très élevée - dans 9 des 16 États membres de la SADC. La réduction du retard de croissance est trop lente pour atteindre les objectifs de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) pour 2025 ou les objectifs de développement durable (SDG) pour 2030 (voir **figure 1**).

Figure 2: Prévalence de la malnutrition aiguë globale



Les régimes alimentaires à base de céréales sont prédominants dans toute la région, ce qui limite la diversité des régimes et augmente le risque de carences en micronutriments. Les épidémies de pellagre au Mozambique et au Zimbabwe en sont la preuve. Le risque de malnutrition est encore accru par le changement climatique, qui se manifeste dans la région par des sécheresses et des inondations, et dont l'impact est supporté de manière disproportionnée par les plus vulnérables.

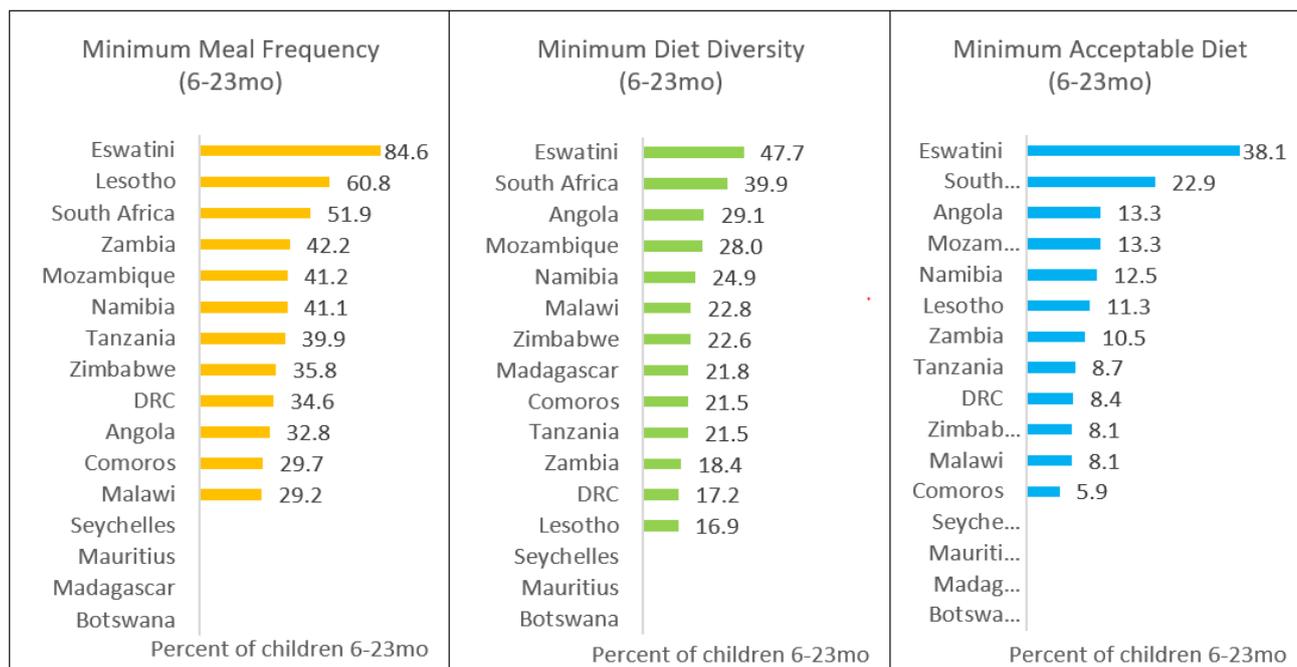
La pandémie de COVID-19 de 2020 a encore accru le risque de malnutrition en raison des mesures de confinement prises par divers États membres pour contenir la propagation du virus, ce qui a entraîné une réduction de l'accès à la nourriture. Avec l'augmentation des restrictions mises en place par les États membres, diverses variétés de denrées alimentaires sont devenues indisponibles, inaccessibles et inabordables pour les ménages les plus vulnérables. Il existe un risque que les

ménages soient obligés d'adopter des pratiques alimentaires négatives, notamment en réduisant la fréquence, la quantité et la qualité des aliments, pour s'adapter aux mesures de confinement.

Les données actuelles disponibles montrent que la prévalence de la malnutrition aiguë globale (émaciation - être trop maigre pour sa taille) chez les enfants de moins de 5 ans est supérieure à 5 % dans cinq États membres (Botswana, Comores ; République démocratique du Congo, Madagascar et Namibie). Voir la **figure 2**

Bien que les effets de COVID-19 sur la malnutrition ne soient pas encore totalement connus, on prévoit qu'avec l'effet des mesures de confinement prises par la COVID-19, la malnutrition aiguë dans la région pourrait augmenter de 25 % ou plus d'ici la fin de 2020 et jusqu'en 2021. Compte tenu de ces considérations, on s'attend à ce qu'environ 8,4 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë dans la région en 2020, et parmi eux, environ 2,3

Figure 3: Pratiques d'alimentation des enfants dans la région SADC, enfants



UNICEF, 2019

millions d'enfants auront besoin d'un traitement vital contre la malnutrition aiguë sévère. Plus des deux tiers de ces enfants (72%) se trouvent dans six pays de la région (Angola, RDC, Mozambique, Madagascar, Tanzanie et Zambie).

Il existe également des poches de taux de déperdition élevés (supérieurs à 10 %) en RDC (Grand Kasaï, Nord-Kivu, Sud-Kivu et provinces du Tanganyika), au Mozambique (province de Cabo Delgado), dans le sud de l'Angola (provinces de Cunene et Huila) et dans le sud de Madagascar (régions d'Atsimo Andrefana et d'Amosy). En outre, la faible production alimentaire locale dans certains pays (en particulier en Angola, à Madagascar, au Mozambique et au Zimbabwe) indique un début précoce de la période de soudure qui aggravera encore les effets de la COVID-19.

La fourniture de services nutritionnels essentiels a également été affectée par les restrictions imposées aux rassemblements de masse, ce qui a eu des répercussions sur les services de proximité tels que la vaccination, la supplémentation en vitamine A et le dépistage massif de la circonférence moyenne du bras (MUAC) dans certains États membres, ce qui limitera encore la

couverture des enfants vulnérables. Les États membres adaptent les activités de mise en œuvre afin de maintenir la prestation des services essentiels. Les adaptations comprennent la simplification des protocoles d'admission pour les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère, l'extension de l'enseignement aux mères et aux personnes qui s'occupent d'enfants afin qu'elles sachent quand leurs enfants sont malnutris et ce qu'il faut faire (Family MUAC), et l'utilisation de la technologie mobile pour la collecte et la communication des données.

Comme mentionné précédemment, le surpoids et l'obésité constituent également un défi croissant dans la région, tant chez les adultes que chez les jeunes enfants. La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans est élevée, à plus de 10 % dans quatre États membres (Botswana 11,2 %, Comores 10,6 %, Seychelles 10,2 % et Afrique du Sud 13,3 %).

L'alimentation appropriée des nourrissons et des jeunes enfants est multidimensionnelle et influencée par des facteurs tels que la qualité des aliments, le temps passé par les mères, le niveau d'éducation des mères et les normes culturelles. Le régime alimentaire minimum acceptable (MAD) -

une mesure de la qualité du régime alimentaire des jeunes enfants - est très faible, la plupart des États membres ayant un MAD inférieur à 15 %, avec des fourchettes allant de 5,9 % aux Comores à 38 % à Eswatini (voir **figure 3**).

Facteurs contributifs

COVID-19 et confinement associé

La COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020. La SADC a enregistré son premier cas de COVID-19 au début du mois de mars, et l'épidémie continue d'évoluer avec une augmentation des cas et des décès associés, bien que les taux de létalité soient en baisse. Au 1^{er} juillet 2020, un total de 167 588 cas ont été signalés et 2 962 décès ont été enregistrés, ce qui donne un taux de létalité (CFR) de 1,8.

La SADC reconnaît que les effets de la pandémie COVID-19 touchent de nombreuses sphères socio-économiques, ce qui entraîne des défis divers et complexes et des effets dévastateurs. Les impacts socio-économiques de la COVID-19 dans la SADC pourraient être sans précédent en raison des ressources limitées et des insuffisances des systèmes de santé dans de nombreux États membres. L'impact immédiat attendu est une augmentation des dépenses de santé publique non planifiées. La perturbation des chaînes d'approvisionnement et les chocs du côté de la demande affectent également de manière significative les prix des produits de base et entraînent une faiblesse des taux de change, tandis que les fermetures d'écoles auront un impact sur les apprenants et les jeunes de la région. Le tourisme est au point mort.

Les confinements partiels et nationaux pèseront aussi lourdement sur les dépenses de consommation. En raison de la pandémie de COVID-19, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une forte contraction de l'économie mondiale de 4,9 % en 2020, bien pire que lors de la crise financière de 2008-2009. L'économie de

Tableau 2: Cas et décès liés à la COVID-19, 1^{er} juillet 2020

Region	Cases	Deaths
Angola	284	13
Botswana	227	1
Comoros	303	7
DRC	7,039	169
Eswatini	812	11
Lesotho	27	0
Madagascar	2,214	20
Mauritius	341	10
Malawi	1,265	16
Mozambique	889	6
Namibia	203	0
Seychelles	81	0
South Africa	151,209	2,657
Tanzania	509	21
Zambia	1,594	24
Zimbabwe	591	7
SADC	167,588	2,962

Source : États membres de la SADC, OMS l'Afrique du

Sud, le moteur de la région, devrait se contracter de 8 %, après une contraction de 1,4 % et de 0,8 % respectivement aux quatrième et troisième trimestres de 2019.

En outre, les incertitudes concernant la COVID-19 et l'efficacité des politiques publiques visant à réduire sa propagation alimentent la volatilité du marché. Le FMI a prévu une reprise partielle en 2021, mais le niveau de croissance restera inférieur à la tendance d'avant le virus, avec une incertitude considérable quant à la force du rebond. Toutefois, des résultats de croissance plus mauvais pourraient être possibles si la pandémie et les mesures d'endiguement durent plus longtemps. Les économies émergentes et en développement risquent d'être gravement touchées si les fermetures et le chômage prolongé perdurent.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants d'âge scolaire a été particulièrement touchée. La perturbation et la fermeture des écoles et des programmes de repas scolaires dans la région en raison de la COVID-19 auront un impact négatif

sur toute une série de droits de l'homme, notamment le droit des enfants à des services alimentaires et nutritionnels adéquats. Selon le rapport de suivi mondial du PAM sur les repas scolaires, on permet d'estimer que 20,5 millions d'écoliers de la SADC n'auront pas accès aux services de santé et de nutrition scolaires réguliers en raison des fermetures d'écoles.

Autres questions de santé

Ebola

En 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) était une urgence de santé publique de portée internationale et a appelé à des efforts accrus pour lutter contre la maladie. Le 31 mai 2020, le gouvernement de la RDC a déclaré un nouveau foyer de maladie du virus Ebola (EVD) à Mbandaka, dans la province de l'Équateur, au nord-ouest du pays. Cette épidémie est la 11^e en RDC et, au 14 juin 2020, on comptait 14 cas confirmés et 11 décès. L'épidémie a débuté à un moment où les experts étaient sur le point de déclarer la fin de la dixième épidémie d'EVD, qui a débuté en août 2018 dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri et a infecté plus de 3 400 personnes et fait plus de 2 200 victimes. L'épidémie a également refait surface alors que le gouvernement intensifie ses efforts en réponse à la crise de la COVID-19.

L'épidémie d'Ebola en RDC a évolué dans un environnement extrêmement complexe, marqué par la faiblesse des systèmes de santé, des épidémies de maladies telles que la rougeole et le choléra, des infrastructures médiocres limitant l'accessibilité, l'instabilité politique, la résistance des communautés et la poursuite du conflit et des déplacements de population. Il est de plus en plus évident que l'impact d'Ebola va bien au-delà de la santé, en termes de morbidité et de mortalité, et qu'il a un impact direct sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de communautés déjà vulnérables aux prises avec d'autres défis socio-économiques.

La rougeole et la polio

Plusieurs pays de la région d'Afrique australe, dont l'Angola, les Comores et Madagascar, ont signalé des épidémies de rougeole en 2019, le Mozambique et l'Angola ayant signalé des cas en 2020.

Choléra

La maladie est devenue endémique dans de nombreux pays, en particulier en Angola, au Malawi, au Mozambique, en Zambie et au Zimbabwe, plus de la moitié des cas (61,4 %) se produisant au Mozambique en 2019, à la suite du cyclone. En janvier 2020, le Malawi a signalé trois cas de choléra à Blantyre et n'a pas signalé d'autres cas depuis.

Paludisme

L'Angola, le Mozambique et la Zambie ont signalé un nombre très élevé de cas de paludisme et de décès au cours des deux dernières années. En 2020, le Zimbabwe a signalé une recrudescence du paludisme, avec 236 865 cas et 226 décès au 26 avril. À titre de comparaison, en 2019, 137 843 cas et 137 décès ont été signalés, et en 2018, 120 758 cas et 109 décès.

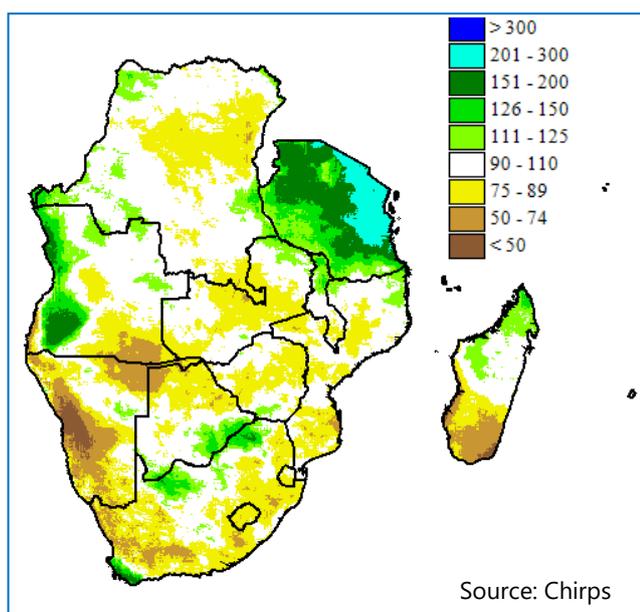
VIH/SIDA et Tuberculose

La SADC reste l'épicentre de l'épidémie de VIH. Au cours des dix dernières années, la région a fait des progrès significatifs : Les nouvelles infections par le VIH ont été réduites d'un tiers, les décès liés au sida ont été réduits de moitié, tandis qu'un État membre, la Namibie, a atteint l'objectif 90-90-90 en matière de dépistage, de traitement et de suppression virale. Plusieurs autres sont sur le point d'atteindre cette étape cruciale sur la voie de la fin de l'épidémie dans la région. Toutefois, des lacunes importantes subsistent, notamment en ce qui concerne les services de prévention (en particulier pour les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans), la couverture des services pour les populations clés et vulnérables, le dépistage du VIH, le traitement et la suppression virale chez les enfants et les adolescents, et le maintien des paires mère-enfant dans les

programmes de prévention de la transmission mère-enfant tout au long de la grossesse et de la période d'allaitement. Dans la région de la SADC, environ 6 millions de personnes vivant avec le VIH ne sont pas encore sous traitement et environ 5 000 nouvelles infections par le VIH se produisent chaque semaine chez les adolescentes et les jeunes femmes.

L'insécurité alimentaire a un effet à la fois direct et indirect sur le VIH et la tuberculose (TB). Les personnes issues de ménages souffrant d'insécurité alimentaire sont plus susceptibles d'adopter des comportements à risque liés au VIH, comme les relations sexuelles transactionnelles, ce qui augmente leur risque de contracter le virus.

Figure 4: Précipitations en % de la moyenne, 19 octobre-20 mars



Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) issues de ménages souffrant d'insécurité alimentaire sont moins susceptibles de suivre un traitement et courent un risque accru de progression de la maladie, d'infection par la tuberculose, de malnutrition et d'autres infections opportunistes.

C'est en Afrique australe que le nombre de personnes vivant avec le VIH est le plus élevé (17 millions), ce qui pourrait accentuer les effets de la

pandémie de COVID-19 sur la santé. Pour les pays déjà confrontés à des niveaux élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans la région, l'épidémie de COVID-19 pourrait être difficile à contrôler et pourrait exacerber les problèmes existants. Avec les récents confinements adoptés et mis en œuvre par de nombreux États membres pour freiner la propagation de la COVID-19, il y a des impacts négatifs sur les situations socio-économiques des plus vulnérables. L'augmentation de la pauvreté due au confinement et au manque d'activité économique va encore aggraver le cycle de l'insécurité alimentaire et du VIH. L'interaction entre le VIH et COVID-19 n'est pas encore bien comprise, mais la pandémie de COVID-19 aura probablement des effets négatifs directs et indirects sur les personnes vivant avec le VIH. Il est possible que les personnes vivant avec le VIH, en particulier celles qui ne sont pas traitées, soient exposées à des symptômes COVID-19 plus graves, mais ces preuves sont encore en train d'émerger. Le confinement et la peur entraînent une diminution de l'utilisation des services dans les États membres, notamment pour les services liés au VIH et les médicaments antirétroviraux.

Changement et variabilité climatiques

Désignée comme un « point chaud » climatique par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'Afrique australe est sujette à des chocs climatiques extrêmes récurrents et n'a connu des précipitations normales qu'au cours d'une seule des cinq dernières saisons de culture. La région se caractérise de plus en plus par des précipitations inhabituelles, avec un début de saison faible, de longues périodes de sécheresse et un arrêt prématuré des cultures.

Les chocs et les dangers induits par le climat sont liés à la réduction de la production agricole, aux déplacements de population, aux dommages causés aux habitations et aux infrastructures essentielles et aux épidémies de maladies telles que la malaria et le choléra.

La région n'a connu des précipitations normales que pendant une seule des cinq dernières

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

campagnes agricoles. En 2019, des chocs climatiques extrêmes répétés ont entraîné la plus forte insécurité alimentaire aiguë de la dernière décennie.

Parmi les manifestations les plus prononcées du changement et de la variabilité climatiques dans la région, on peut citer

- a) Une augmentation de la température, entraînant un stress thermique accru et une réduction du rendement des cultures. (La culture de base de la région - le maïs - est particulièrement exposée aux effets du changement climatique) ;
- b) Des changements dans le régime des pluies : des précipitations de plus en plus irrégulières et de forte intensité, entraînant des inondations et des sécheresses plus fréquentes et des périodes de sécheresse ;
- c) Un retard dans le début de la saison des pluies et une fin précoce de celle-ci, ce qui réduit la période de croissance des cultures.
- d) La variabilité et le changement climatiques, associés aux changements induits par l'homme, peuvent également affecter les écosystèmes, par exemple les mangroves et les récifs coralliens, avec des conséquences supplémentaires pour la pêche et le tourisme.
- e) La santé humaine, déjà compromise par toute une série de facteurs, pourrait être encore plus affectée par le changement et la variabilité climatiques, par exemple la malaria en Afrique australe.

Bien que le changement climatique ait un impact majeur sur les secteurs économiques de la région, il est probable qu'il y ait des possibilités de croissance en raison des changements de saisons et de cycles de production. La nécessité de répondre au changement climatique est également une occasion de stimuler la transformation économique dans la région : un développement résistant au climat et à faible émission de carbone qui stimule la croissance, comble le déficit énergétique et réduit la pauvreté. Investir dans l'utilisation durable des terres grâce à une

agriculture intelligente sur le plan climatique peut inverser un cercle vicieux en augmentant les revenus des petits exploitants, en réduisant leur vulnérabilité et en renforçant la sécurité alimentaire nationale, ainsi qu'en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le changement climatique rend plus urgentes les politiques saines et stimulant la croissance, quelle que soit la menace climatique. Les stratégies de croissance verte peuvent accélérer les investissements dans les technologies économes en ressources et les nouvelles industries, tout en gérant les coûts et les risques pour les contribuables, les entreprises et les communautés. La transition vers une croissance verte protège les moyens de subsistance, améliore la sécurité de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation, favorise l'utilisation durable des ressources naturelles et stimule l'innovation, la création d'emplois et le développement économique.

Les pays d'Afrique australe doivent accroître considérablement leur production d'électricité pour parvenir à un accès universel à l'énergie, mais ils peuvent y parvenir grâce à des combinaisons énergétiques appropriées qui permettront à la région d'éclairer et d'alimenter ses villes, ses zones rurales et ses économies. L'Afrique australe dispose d'un énorme potentiel en matière d'énergies renouvelables - hydroélectrique, solaire, éolienne et géothermique.

Sécheresse

Le début de la saison des pluies a été tardif et irrégulier dans la plupart des régions, en particulier dans la moitié sud. La période d'octobre à décembre 2019 a été l'une des plus sèches depuis 1981 dans les régions du centre et du sud. Ce début irrégulier a entraîné une superficie plantée inférieure à la moyenne, une mauvaise germination et un flétrissement précoce dans les parties centrales et méridionales de la région. Les pluies de plantation de novembre ont été suivies d'une période de sécheresse de trois semaines en décembre-janvier dans la plupart des régions du sud et du centre du Mozambique et au Zimbabwe,

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

ce qui a entraîné un flétrissement supplémentaire des cultures. Le Lesotho a connu un début de pluies très tardif, ce qui a entraîné des surfaces cultivées inférieures à la moyenne, et le sud de Madagascar a connu des périodes prolongées de faibles précipitations, ce qui a entraîné un flétrissement des cultures et des conditions de sécheresse.

Après des précipitations favorables dans la plupart des régions de la région pendant une grande partie du mois de février, une période de sécheresse qui a abouti à un arrêt précoce des pluies s'est produite dans les parties centrale et orientale de la région. De fin février à avril, peu ou pas de précipitations ont été reçues dans la plupart des régions du centre et de l'est du Botswana, du sud de Madagascar, du sud du Malawi, du sud et du centre du Mozambique, du nord de l'Afrique du Sud, du sud et du centre de la Zambie et de la majeure partie du Zimbabwe. Le temps sec s'est accompagné de températures élevées, en particulier plus tard en mars. Les cultures semées tardivement ont été les plus touchées, tandis que certaines cultures semées tôt seraient arrivées à maturité avant que la sécheresse ne s'installe, ce qui a entraîné des rendements modérés.

Malgré les précipitations défavorables qui ont touché de nombreuses parties de la région cette saison, un certain nombre de zones ont également connu de bonnes précipitations propices au développement des cultures. Il s'agit notamment de certaines régions du nord et du centre du Malawi, du centre de l'Afrique du Sud et d'une grande partie de la Zambie.

Inondations et cyclones

Plusieurs régions ont été touchées par des pluies excessives et des inondations entre décembre et mars, notamment certaines parties de l'Angola, de la RDC, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, de la Tanzanie et de la Zambie. Certaines de ces inondations ont entraîné des pertes de vies humaines, le déplacement de populations, la destruction d'infrastructures et

l'anéantissement de récoltes. Dans le nord de la RDC, plus de 50 % des récoltes ont été perdues par les inondations dans certaines régions, et l'ampleur des inondations a entraîné une production inférieure à la moyenne dans certaines parties du nord-est du pays. En décembre 2019, le cyclone tropical Belna a touché l'ouest de Madagascar, tandis que le cyclone tropical Herold a touché plus de 3 000 personnes dans le nord-est de Madagascar en mars. Le cyclone tropical Calvinia a également provoqué des inondations de cultures à Maurice fin décembre. Bien que destructrice dans les zones touchées par les inondations, la forte pluviométrie a été généralement bénéfique pour les cultures dans les zones environnantes.

Production alimentaire et moyens de subsistance

La production céréalière

Le maïs représente 80 % de la production céréalière en Afrique australe. D'autres céréales importantes sont le blé, le sorgho, le millet et le riz. Six producteurs de céréales de base (Afrique du Sud, Tanzanie, Malawi, Madagascar, Zambie et RDC) ont contribué à près de 90 % des récoltes annuelles au cours de la dernière décennie. Avec seulement 7 % des terres cultivées irriguées, la plupart des agriculteurs d'Afrique australe sont de petits exploitants qui cultivent moins de 5 ha et dépendent entièrement de la culture pluviale.

Cette année, la production agricole a été affectée par l'arrivée tardive des pluies, les périodes de sécheresse prolongées, les fortes pluies sporadiques, ainsi que les épidémies de parasites. Malgré ces facteurs, la région devrait connaître une augmentation de la production de maïs d'au moins 8 % d'une année sur l'autre au cours de la campagne 2020/21. L'augmentation la plus importante est attendue en Namibie, permettant d'atteindre 180% du tonnage de 2019 et 33% de plus que la moyenne sur 5 ans. La Zambie suit avec une augmentation prévue de 69 %, et l'Afrique du Sud s'attend à une augmentation de 38 %. Cette récolte est la deuxième plus importante jamais

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

enregistrée pour l'Afrique du Sud, qui a produit plus de 30 % de la récolte annuelle de céréales de base de la région au cours des dix dernières années.

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire a eu des répercussions limitées sur la production alimentaire. La région a produit suffisamment de céréales pour la consommation interne. Cependant, le confinement a gravement affecté la capacité des ménages pauvres à accéder à la nourriture. Les États membres ont mis en place diverses mesures de réponse pour soutenir les besoins de consommation de base des ménages et pour garantir qu'il n'y ait pas d'effondrement des approvisionnements.

Les ravageurs et les maladies des cultures restent des défis majeurs dans la région de la SADC. Les pluies tardives et les températures élevées de la saison de culture 2019/20 ont créé un environnement propice à l'apparition de ravageurs et de maladies. La saison a été frappée par le criquet africain migrateur dans le sud de l'Angola, au Botswana, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe. Ce ravageur est connu pour être difficile à contrôler en raison de sa grande mobilité. Parmi les autres ravageurs migrants qui continuent de peser sur la région, on peut citer la légionnaire africaine et les oiseaux quéléas.

La nécrose létale du maïs (MLND) a été signalée et confinée dans deux États membres (RDC et République-Unie de Tanzanie), avec des contrôles sur le mouvement et la production de semences en provenance des zones touchées afin de minimiser la propagation de la maladie.

Les gouvernements des États membres investissent en permanence dans la surveillance et le suivi afin de minimiser la propagation de la maladie ; ils investissent dans des équipements ainsi que dans des pesticides pour lutter contre les foyers de parasites ; et ils sensibilisent les agriculteurs en les engageant à promouvoir des mesures de lutte appropriées. La mise en œuvre du système de

réglementation des semences harmonisé de la SADC à cet égard est essentielle pour tous les États membres car il vise à aider et à réduire la propagation de la maladie par le commerce et la circulation des semences.

La production de légumes, dont la plupart des petits exploitants agricoles dépendent pour leurs revenus, a été affectée par la mineuse des feuilles de la tomate (*Tuta absoluta*). Elle s'est propagée à tous les États membres, bien qu'elle ait été contenue cette saison. La maladie du Banana Bunchy Top Virus touche actuellement sept États membres (Angola, RDC, Malawi, Mozambique, Tanzanie, Afrique du Sud et Zambie), et est gérée par la réglementation du matériel de multiplication et des plants.

Production animale

L'élevage est une composante importante des systèmes d'exploitation agricole, et consiste principalement en bovins, chèvres et volailles. Il s'agit d'une voie d'adaptation et de résilience essentielle pour de nombreux ménages agricoles. Dans les zones où la production agricole est marginale, l'élevage bovin est souvent dominant, surtout en régime de libre pâturage. Au Botswana, à Eswatini, en Namibie et en Afrique du Sud, l'industrie de l'élevage est un contributeur clé au produit intérieur brut.

Dans la plupart des pays, les pâturages ont été jugés dans un état allant de passable à bon après avoir reçu de bonnes pluies en février et mars 2020. Au Zimbabwe, le nombre de bovins a diminué de 5 % (en raison des maladies transmises par les tiques et de la sécheresse), tandis qu'une augmentation a été enregistrée pour les ovins et les caprins.

Des progrès significatifs dans le contrôle et la gestion des maladies animales transfrontalières ont été observés dans tous les États membres. Malgré ces progrès, la région a connu l'introduction de nouveaux sérotypes de fièvre aphteuse, qui se maintiennent dans les populations de buffles africains. Les agriculteurs de certaines zones touchées par la sécheresse ne

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

peuvent pas vendre leur bétail en raison des restrictions de mouvement ; et les systèmes de production intensive tels que les laiteries, les porcheries et les élevages ont été dévastés. Cela constitue une menace potentielle pour le bétail de la région, en particulier pour le petit bétail, qui appartient principalement aux femmes et aux ménages pauvres. Il reste nécessaire d'accroître la surveillance et de permettre aux pays de s'engager dans des collaborations transfrontalières avec les États membres touchés.

Pêche et aquaculture

Dans de nombreux pays, le poisson est la seule source abordable de protéines animales alimentaires et revêt donc une grande importance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, le poisson contribue à la génération de revenus, en augmentant la capacité des ménages à acheter de la nourriture et en fournissant une source d'emploi, en particulier pour les femmes, qui participent à la pêche et aux activités post-récolte.

Pour répondre aux besoins futurs, la pêche de capture devra être maintenue et, si possible, améliorée. L'aquaculture s'est développée rapidement, pour augmenter de plus de 8,3 % par an en moyenne d'ici 2026, conformément à la stratégie et au plan d'action régionaux de la SADC en matière d'aquaculture.

La COVID-19 a modifié les demandes des consommateurs, l'accès au marché et a causé des problèmes logistiques liés au transport et aux restrictions aux frontières. Cela a déjà des effets néfastes sur les moyens de subsistance des pêcheurs et des pisciculteurs, ainsi que sur la sécurité alimentaire et la nutrition des populations qui dépendent fortement du poisson pour les protéines animales et les micronutriments essentiels. Les mesures à prendre sont celles qui visent à soutenir les chaînes d'approvisionnement afin de garantir que les flux commerciaux continuent à être aussi libres que possible, conformément à la zone de libre-échange de la

SADC établie en vertu du protocole sur le commerce (1996), tel que modifié en 2010.

Marchés et évolution des prix des produits de base

Les prix des produits de base diminuent généralement d'avril à août, car la plupart des ménages consomment leur propre production. Toutefois, dans la plupart des zones de production de denrées de base de la région, ces prix commencent à augmenter régulièrement à partir de septembre, lorsque les ménages épuisent leur propre production et dépendent davantage des achats sur le marché.

L'année de consommation 2020-21 présente une situation atypique en raison de quelques facteurs, à savoir

- une très faible production dans certaines régions, notamment dans le sud du Zimbabwe, à Madagascar, au Mozambique et dans la plupart des régions du Botswana et de la Namibie.
- Les impacts de la COVID-19 affectant le mouvement précoce des produits de base des zones d'origine vers les marchés primaires et secondaires.

En raison des facteurs susmentionnés, les prix des denrées alimentaires de base ont affiché des tendances mitigées dans la région. Les prix du maïs commencent à baisser de façon saisonnière alors que les récoltes arrivent sur les marchés dans certaines zones de la région. Par exemple, sur certains marchés du Mozambique et du Malawi, les prix ont diminué entre avril et mai de 55 % et 41 % respectivement, tout en restant supérieurs à la moyenne. En RDC et à Madagascar, les mesures de confinement ont entraîné une augmentation immédiate des prix des denrées alimentaires de base en raison de la pénurie d'approvisionnement. Toutefois, à mesure que l'offre s'est raffermie, les prix des denrées de base ont commencé à diminuer. Au Zimbabwe, alors que l'économie continue de se détériorer, les prix des denrées alimentaires de base continuent d'augmenter pour atteindre des niveaux très élevés.

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

Les marchés devraient fonctionner à des niveaux variables. Avec les défis de la COVID-19 (surtout en mars et avril), les marchés qui dépendent de l'Afrique du Sud, y compris ceux du Zimbabwe et du Mozambique, ont été affectés par les restrictions frontalières. Les prix ont augmenté à mesure que l'offre sur ces marchés a diminué. Des tendances similaires ont été observées sur la plupart des marchés ruraux des pays qui ont instauré des mesures de confinement, notamment Madagascar, la Namibie et le Botswana. La circulation des denrées alimentaires, bien qu'autorisée dans ces pays, a été restreinte, ce qui a entraîné des pénuries sur certains marchés ruraux et secondaires, provoquant des hausses de prix.

Pour la plupart des marchés d'ici septembre, les approvisionnements devraient être stables en raison des conséquences de la récolte actuelle dans toute la région. Cela inclut les zones où la récolte a été mauvaise, car on s'attend à des mouvements d'approvisionnement en provenance des zones excédentaires. D'octobre à décembre, l'offre de produits de base dans les zones touchées par de faibles précipitations devrait diminuer de manière significative, mais restera suffisante. Comme les approvisionnements seront limités, on s'attend à des hausses de prix importantes dans ces régions. Les approvisionnements seront probablement très rares entre janvier et mars, la période de pointe de la période de soudure, et les prix devraient également atteindre leur niveau le plus élevé pendant cette période.

Les défis économiques

Les perspectives économiques en Afrique australe ont changé radicalement depuis le rapport de synthèse 2019 en raison de la propagation de COVID-19. Même avant l'urgence sanitaire COVID-19, les perspectives de croissance limitées de la région n'allaient pas suffire à avoir un impact sérieux sur les niveaux de pauvreté. La lenteur des progrès de la première économie de la région - l'Afrique du Sud - ainsi que l'instabilité des prix des matières premières, les sécheresses et les chocs climatiques régionaux et l'augmentation de la dette publique avaient déjà entraîné un

environnement économique faible. L'arrivée de COVID-19 a exacerbé ces difficultés et, à partir de juin 2020, les économies d'Afrique australe ont été confrontées à un déclin précipité de la croissance qui pourrait annuler les gains de développement de ces dernières années. La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a permis d'estimer que jusqu'à 29 millions d'Africains seront poussés sous le seuil de pauvreté extrême de 1,90 dollar par jour en raison de l'impact de COVID-19.

Selon les Perspectives de l'économie mondiale du FMI (juin 2020), la croissance mondiale devrait chuter de 4,9 % en 2020, soit une baisse de 8,2 % par rapport aux prévisions de janvier 2020.

Dans l'ensemble, les économies d'Afrique subsaharienne devraient se contracter de 3,2 % en 2020 avant de retrouver une croissance positive de 3,4 % en 2021. La région de l'Afrique australe devrait s'en sortir moins bien que les autres régions d'Afrique - principalement parce que l'économie sud-africaine devrait se contracter de 8 % en 2020. En mars, l'Afrique du Sud, qui compte le plus grand nombre de cas positifs de COVID-19 en Afrique, a introduit des mesures de confinement strictes qui ont mis l'économie du pays à rude épreuve.

La durée de la pandémie étant inconnue, les projections de croissance pour 2021 sont incertaines. En Afrique du Sud, la croissance devrait se renforcer pour atteindre 3,5 %. L'économie angolaise, la deuxième de la région, devrait se contracter de 2,5 % en 2020, puis croître de 1,4 % en 2021, tandis que le Mozambique devrait connaître une baisse de 0,5 % en 2020, suivie d'une croissance positive de 2,9 % en 2021.

L'effondrement de l'activité économique résultant des efforts déployés pour contenir la COVID-19 fera monter le niveau de chômage et aura un effet négatif sur les ménages à faible revenu en particulier. La fermeture des frontières a paralysé l'industrie du tourisme dans plusieurs pays de la SADC, tandis que de nombreuses entreprises, y

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

compris certaines mines, sont restées fermées en raison de la réglementation sur le confinement.

En plus de l'aggravation des crises sanitaires, les projections de recettes des gouvernements ont été fortement revues à la baisse. Plusieurs pays accumulent des niveaux sans précédent de dette publique et de déficits budgétaires. Les gouvernements régionaux ont été contraints de demander l'aide de prêteurs internationaux, l'Afrique du Sud ayant déclaré qu'elle devait emprunter 7 milliards de dollars auprès d'institutions multilatérales.

Les gouvernements de toute la région ont réagi par une série de mesures visant à atténuer l'impact de COVID-19 et à protéger les citoyens de ses effets économiques. Parmi ces mesures figurent des dépenses supplémentaires dans le domaine de la santé, des aides d'urgence au revenu, des subventions salariales et le report du paiement des impôts. Mais ces mesures, y compris le déploiement de l'aide alimentaire, ont été limitées par la nécessité de contrôler les niveaux de la dette et du déficit.

Le Zimbabwe est confronté à une crise économique et humanitaire combinée. Une économie en déclin, une inflation galopante et les conséquences climatiques ont laissé le pays confronté à sa pire crise économique depuis plus d'une décennie et à la recherche urgente d'une aide internationale.

Alors que les économies de la région s'effondrent sous la pression du COVID-19, les taux de chômage devraient monter en flèche. En juin, l'Afrique du Sud a annoncé que son taux de chômage avait atteint 30 % et que 350 000 personnes avaient perdu leur emploi à cause de la pandémie. En Namibie, de grandes entreprises bien établies ont annoncé une série de réductions d'effectifs - des milliers de personnes ont ainsi perdu leurs moyens de subsistance. Les jeunes constituant la majorité de la main-d'œuvre de la région, il est inévitable qu'ils soient les plus touchés par les pertes d'emploi continues.

On espère que la pandémie atteindra un pic dans la région d'ici septembre, avec une amélioration possible des performances économiques au cours du dernier trimestre, mais toute reprise durable prendra plusieurs années.

Conflit

Les poches de conflit et d'instabilité politique dans certains États membres de la SADC aggravent les fréquents chocs climatiques, la pauvreté profondément enracinée et l'inégalité économique pour générer des besoins humanitaires croissants.

L'insécurité à Cabo Delgado, une situation qui évolue depuis octobre 2017, a considérablement augmenté fin 2019 et en 2020, forçant plus de 211 000 personnes à quitter leur foyer et détruisant la vie et les moyens de subsistance de centaines de milliers de personnes. La situation comprend de graves violations des droits de l'homme.

En République démocratique du Congo, le conflit chronique entre les groupes armés non étatiques et les forces de sécurité congolaises continue d'affecter les personnes déjà vulnérables, ce qui a un impact dévastateur sur la capacité des populations à accéder à la nourriture. En outre, un mélange compliqué lié aux questions d'occupation du territoire et d'accès aux services sociaux de base conduit à la création de communautés dans plusieurs régions, les provinces du Kasai, du Nord Kivu, du Sud Kivu et du Tanganyika présentant une détérioration significative depuis 2019. Les affrontements dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri ont provoqué le déplacement d'environ 220 000 personnes entre octobre 2019 et janvier 2020. Plus de 5,5 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, près d'un million ont quitté le pays en tant que réfugiés.

La menace COVID-19 ne peut qu'aggraver ces situations de conflit.

Eau, assainissement et hygiène (WASH)

Accès à l'eau potable

Actuellement, plus de 100 millions (40%) d'Africains du Sud n'ont pas accès à l'eau potable.

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

Un seul pays (le Botswana) est en voie d'atteindre un service de base universel d'ici 2030. Onze pays progressent lentement et, au rythme actuel, ils n'atteindront pas la couverture universelle en 2030. Dans un pays, le Zimbabwe, la proportion de personnes ayant accès à un service d'eau de base a diminué. En outre, toutes les sources d'eau potable ne sont pas à l'abri de la contamination, et les effets du climat sur les ressources en eau constituent un risque accru pour la sécurité et la sûreté de l'eau.

Des efforts supplémentaires doivent être consentis pour investir davantage dans l'accès au service de base de l'eau d'ici 2030 et s'attaquer à la perte d'accès due au climat tout en veillant à ce que cette eau soit gérée en toute sécurité dans toute la région de la SADC.

Accès aux réseaux améliorés d'assainissement

Plus de 155 millions de personnes (60%) dans la région de la SADC n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées. Tous les pays de la SADC progressent trop lentement pour atteindre une couverture universelle en matière d'assainissement de base d'ici 2030. En moyenne, on estime à 1,085 million le nombre de personnes à atteindre par an pour permettre l'accès universel à l'assainissement de base d'ici 2030 dans les pays de la SADC. Seuls trois pays affichent une couverture en matière d'assainissement de base supérieure à 67 % (Afrique du Sud, Botswana et Maurice) et la couverture dans six pays est inférieure à 33 % : La Tanzanie, le Mozambique, le Malawi, la Zambie, la RDC et Madagascar. L'accès à l'assainissement en milieu urbain est nettement meilleur que dans les zones rurales. Toutefois, en raison de l'augmentation de la population vivant dans des établissements informels, la proportion de citoyens ayant accès à des installations sanitaires de base a diminué dans quatre pays : Zambie, Zimbabwe, Eswatini et Namibie.

Seuls l'Afrique du Sud, le Malawi et Eswatini sont en voie de parvenir à "aucune défécation ouverte" d'ici 2030. Le taux annuel de conversion à la défécation en plein air dans la région permet

d'estimer à 600 000 le nombre de personnes par an. Les autres pays ne progressent pas suffisamment pour mettre fin à la défécation en plein air. Les progrès en matière d'accès aux services sanitaires de base et d'élimination de la défécation en plein air sont au point mort dans de nombreux pays de la SADC.

Il y a une très forte proportion de population qui partage des installations sanitaires dans les zones urbaines, ce qui doit être pris en compte et, avec une population élevée, cela signifie que le nombre à atteindre par an est très élevé. La priorité devrait être de faire monter les populations utilisant des installations non améliorées dans l'échelle sanitaire.

Accès et pratique du lavage des mains au savon

Actuellement, plus de 250 millions de personnes dans les pays de la SADC ne disposent pas d'une installation de lavage des mains avec de l'eau et du savon à la maison ; et 2 personnes sur 5 dans les pays de la SADC n'ont aucune installation de lavage des mains. Même dans les endroits où l'accès n'est pas un problème, les gens ne se lavent pas les mains quand ils le devraient. L'hygiène des mains et le WASH ne sont pas seulement des questions de santé, mais ces services sont des droits de l'homme et sont essentiels pour améliorer les résultats en matière d'éducation, d'économie et de capital humain. Le fait que cette pandémie ait mis l'accent sur l'hygiène des mains représente une opportunité de transformer radicalement notre approche. Il est plus que jamais nécessaire de veiller à ce que des produits et des services abordables soient disponibles en cas de besoin, et d'ancrer, plus largement, une culture de l'hygiène dans notre société.

De mauvaises pratiques d'hygiène contribuent largement à plusieurs maladies endémiques et épidémiques en Afrique australe. La région de la SADC continue de faire état d'épidémies récurrentes de choléra, de typhoïde et d'hépatite E. Quatre pays de la région sont considérés comme

ayant un trachome endémique. L'investissement dans l'hygiène est essentiel pour gérer les défis actuels présentés en cette période de COVID-19 et devrait être essentiel dans la gestion à long terme des futures pandémies. En outre, l'accent mis sur l'hygiène est essentiel pour la réalisation du cadre d'action pour la nutrition que le secrétariat de la SADC a été chargé de mettre en œuvre.

La SADC est en train d'élaborer une stratégie régionale en matière d'hygiène qui sera un outil essentiel pour fournir aux États membres les orientations nécessaires grâce auxquelles les acteurs peuvent mettre en œuvre des actions coordonnées qui soutiennent le changement de comportement en matière d'hygiène dans la région.

WASH dans les institutions : établissements de soins de santé et écoles

La proportion d'établissements de soins de santé (HCF) ayant un service limité ou inexistant en matière d'approvisionnement en eau, d'accès à l'assainissement et de stations de lavage des mains, varie de 79 % aux Comores à 20 % au Zimbabwe avant la crise financière actuelle. Le programme de suivi conjoint OMS/UNICEF montre que seuls sept États membres de la SADC disposaient de données sur les WASH dans les HCF, et ces données sont incomplètes. La plupart des pays ont obtenu de mauvais résultats et disposaient de bien moins de 50 % des installations de base requises pour le lavage des mains. La fourniture d'eau, de toilettes adéquates et d'hygiène dans les foyers et les centres de santé aiderait ces nouveau-nés à survivre et à s'épanouir. La septicémie et d'autres infections dues à des conditions d'hygiène insuffisantes sont également une cause majeure de décès maternels évitables. L'épidémie actuelle de COVID-19, associée à un risque accru de sécheresse, d'inondations et d'autres maladies, exerce une pression supplémentaire sur les établissements de soins de santé. À la lumière des défis actuels et potentiels, il est nécessaire d'explorer les systèmes d'énergie renouvelable appropriés pour un éclairage et un

accès aux installations sanitaires appropriés, la cohérence du pompage de l'eau et la fourniture d'électricité pour améliorer la prestation de services WASH institutionnels dans les centres de santé et les écoles, alors que les pays étudient les options de réouverture des écoles.

Migration

La migration est une question complexe et multidimensionnelle, qui touche tous les pays de la région. Les gens choisissent de migrer d'une région à l'autre, soit à l'intérieur du pays, soit par-delà les frontières internationales, sous l'effet de différents facteurs d'incitation. Il s'agit notamment de raisons économiques, de conflits, de la pauvreté, de la faim, de la dégradation de l'environnement et des chocs climatiques. Ces facteurs contribuent à la circulation des personnes, qu'il s'agisse de travailleurs migrants, de clandestins ou de victimes de la traite, à la recherche de meilleures opportunités loin de leur pays d'origine.

La sécurité alimentaire peut être un facteur déterminant de la migration, soit directement, lorsque les personnes ne voient pas d'autres options viables que de migrer pour échapper à la faim, soit indirectement, lorsqu'il existe une menace perçue d'incertitude des revenus et d'insécurité alimentaire.

Les personnes touchées par les crises humanitaires antérieures à COVID-19, en particulier celles qui sont déplacées et/ou qui vivent dans des camps ou dans des environnements semblables à des camps, continuent de faire face à des défis et à des vulnérabilités uniques face à la pandémie COVID-19 en cours. En excluant les déplacements massifs en RDC, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) permet d'estimer que la région accueille près d'un million de réfugiés et plus de 300 000 demandeurs d'asile. Selon le Rapport mondial sur les déplacements internes ([lien](#)), les catastrophes et les conflits ont déplacé plus de 2,6 millions de personnes en 2019 (soit 25 % de plus qu'en 2018), et à la fin de 2019, plus de 6 millions de personnes se trouvaient encore en situation de déplacement dans la région.

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

Selon la Banque mondiale, les pays d'Afrique australe ont permis de recevoir 7 milliards d'USD de transferts de fonds en 2019. Les transferts de fonds envoyés par les migrants sont une source importante de capitaux pour la sécurité alimentaire et le soutien des moyens de subsistance des ménages qui en dépendent. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) permet d'estimer qu'environ 75 000 migrants d'Afrique australe sont rentrés chez eux et que les flux de retour devraient continuer à augmenter dans les prochains mois, ce qui aggravera le fardeau de l'insécurité alimentaire des pays, compte tenu des vulnérabilités et des complexités socio-économiques préexistantes dans la région. De nombreux migrants se sont retrouvés bloqués dans des pays de transit et de destination qui n'ont pas les moyens de rentrer ou qui ne peuvent pas le faire en raison des restrictions de mobilité liées à COVID-19.

En avril 2020, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a demandé aux parties prenantes impliquées dans la lutte contre COVID-19 d'accorder une attention particulière aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, notamment en assurant la détection précoce, le dépistage et la recherche des contacts, ainsi que la fourniture des besoins de base tels que la nourriture et l'eau. Les réfugiés et les personnes déplacées sont donc des migrants dont les besoins alimentaires exigent une attention particulière pendant cette période.

La SADC est en train d'élaborer un cadre régional de politique migratoire, qui définira la gouvernance des migrations dans la région et proposera des solutions politiques pour les différents aspects des migrations, notamment le lien entre les migrations et d'autres facteurs socio-économiques tels que la sécurité alimentaire, la santé, le travail et l'emploi.

Relations entre les sexes

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique australe est directement liée à l'inégalité des sexes. Les femmes de la région SADC contribuent pour plus de 60 % à la production alimentaire totale, fournissent la plus grande main-d'œuvre du

secteur agricole et, dans certains États membres, effectuent plus de 70 % du travail agricole. Cependant, la majorité des femmes travaillant dans l'agriculture reçoivent une part disproportionnellement faible de leurs revenus. Il est permis de penser que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes dans certains États membres peut atteindre 60 % et que, dans certains cas, les femmes ne sont pas rémunérées pour leur travail agricole dans les exploitations familiales.

Les femmes jouent un rôle crucial dans tous les piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès et utilisation. Elles sont généralement responsables de la sélection et de la préparation des aliments ainsi que des soins et de l'alimentation des enfants et sont plus susceptibles que les hommes de consacrer leurs revenus à la nourriture et aux besoins des enfants. En outre, les normes discriminatoires fondées sur le sexe - qui privilégient les hommes et les garçons - peuvent exposer les femmes et les filles à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre informelle et occasionnelle de la région, et avec moins de ressources économiques que les hommes, elles sont moins à même d'acheter de la nourriture et d'autres articles ménagers de base.

Le rapport de l'ONU Femmes montre que certains pays du monde, en particulier ceux qui sont fortement touchés par COVID-19, ont enregistré une augmentation de 30 % des cas de violence domestique signalés et une augmentation d'environ 33 % des appels d'urgence pour violence basée sur le genre (VBG), les femmes et les filles étant considérées comme les victimes de ces actes. Avec les mesures de confinement et de maintien à domicile, les femmes qui ont été dans des relations violentes sont maintenant obligées de rester à la maison pendant une période prolongée, ce qui rend difficile pour elles de demander de l'aide en raison de la présence d'un partenaire violent à la maison. La distanciation sociale en elle-même rend difficile pour les victimes de faire appel à leurs systèmes de soutien habituels, en particulier les

amis, les voisins et les autres membres de la famille. En outre, il devient de plus en plus évident que bon nombre des mesures jugées nécessaires pour contrôler la propagation de la maladie (par exemple, la restriction des mouvements, la réduction des interactions communautaires, la fermeture d'entreprises et de services, etc.) non seulement augmentent les risques liés à la violence basée sur le genre et la violence à l'égard des femmes et des filles, mais limitent également la capacité des survivantes à prendre leurs distances par rapport à leurs agresseurs ainsi que leur capacité à accéder à un soutien extérieur.

Selon l'indice sexospécifique des objectifs de développement durable pour 2019, l'Afrique subsaharienne a un score moyen de 51,1 - la région la moins bien notée au niveau mondial en termes d'égalité des sexes. Alors que les femmes représentent environ 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement, les faits montrent que ces mêmes femmes n'ont pas un accès équitable aux biens et ressources productifs par rapport aux hommes. Étant donné la nature transversale du genre, dans le contexte actuel de vulnérabilité, les circonstances pour les femmes et les filles se sont aggravées et les inégalités existantes entre les sexes ont été exacerbées.

Conclusions

- a) Selon les informations actuelles reçues lors du forum annuel de diffusion, près de 44,8 millions de personnes dans les zones urbaines et rurales d'Afrique australe sont en situation d'insécurité alimentaire.
- b) De nombreux facteurs ont contribué à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment COVID-19, le changement climatique, les conflits et les défis économiques.
- c) Il est encore impossible de sonder l'impact de COVID-19 et du confinement sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, car nous sommes encore dans l'œil du cyclone.
- d) L'impact économique de COVID-19 sur la SADC devrait être sévère. Les économies émergentes et en développement du monde entier risquent d'être gravement touchées si les fermetures et le chômage prolongé perdurent.

Recommandations

À court terme :

- a) En ce qui concerne COVID-19, le Conseil des ministres de la SADC exhorte les États membres à
 - i) Envisager d'adopter une approche de réponse régionale en partageant les informations sur COVID-19, et de gérer conjointement la pandémie par le biais de centres de réponse nationaux spécialisés, et la coordination par le Secrétariat de la SADC ;
 - ii) Effectuer des projections des besoins en ressources humaines, en fournitures et en équipements pour permettre une meilleure planification de la réponse aux épidémies et de la mobilisation des ressources ;
 - iii) Renforcer la collaboration dans le domaine de l'innovation, de la recherche et de la coordination sur les questions liées à la lutte contre COVID-19 ; et
 - iv) Mettre en œuvre des mesures fiscales et monétaires coordonnées et synchronisées afin d'atténuer l'effet de COVID-19 sur la stabilité macroéconomique et financière de la région.
- b) Aider d'urgence les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par des transferts alimentaires et/ou en espèces, en veillant à l'harmonisation avec les programmes nationaux de protection sociale qui réagissent aux chocs.

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

- c) Développer les programmes de filets de sécurité, car ils jouent un rôle important dans la garantie de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, en particulier pour les plus pauvres.
- d) Renforcer les mécanismes des États membres qui permettent d'atténuer l'impact de COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les moyens de subsistance associés, en réduisant au minimum la perturbation des opérations agricoles, en permettant aux ménages agricoles d'accéder aux intrants de production, aux médicaments vétérinaires d'urgence essentiels ainsi qu'aux marchés de produits.
- e) Si les restrictions de mouvement et les rassemblements de masse doivent persister en raison de la pandémie COVID-19, il est conseillé aux États membres d'étendre les interventions nutritionnelles à fort impact qui ciblent les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes et les femmes en âge de procréer. Pour ce faire, il convient de
 - i) l'adoption de protocoles simplifiés pour la gestion de la malnutrition aiguë, y compris l'admission et la sortie de l'hôpital uniquement pour les MUAC, la réduction de la fréquence des visites de suivi dans les établissements de santé (plus grande ration d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi à emporter) et l'adoption de MUAC gérés par les familles pour l'identification des cas ;
 - ii) l'extension de la couverture des repas scolaires en tant que filet de sécurité pour les enfants et les adolescents d'âge scolaire. Cela permettra un transfert indirect de revenus aux ménages et aux communautés afin d'amortir les conséquences négatives de COVID-19 sur l'économie et la sécurité alimentaire. Lorsque la distribution de repas scolaires sur place n'est pas possible, il faut envisager de fournir des rations à emporter ou des transferts en espèces plus importants.
- f) Des solutions technologiques innovantes, telles que le conseil et le suivi à distance, peuvent améliorer l'accès à des soins nutritionnels de qualité, en particulier pour les personnes les plus difficiles à atteindre, et améliorer la disponibilité des informations pour la planification des interventions ;
- g) Mobiliser les communautés pour améliorer l'accès aux services de dépistage, de prévention et de traitement du VIH, et promouvoir l'adhésion au traitement, y compris pour les populations migrantes.
- h) En réponse à la COVID-19, élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale sur l'hygiène et le lavage des mains au savon. Ce travail ne devrait pas seulement se concentrer sur la communication des risques et l'engagement communautaire, mais aussi inclure un soutien à la fourniture d'infrastructures et de produits de lavage des mains jusqu'au niveau des ménages, y compris la stimulation des chaînes d'approvisionnement, le déploiement de mécanismes fiscaux tels que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et d'autres mécanismes de protection sociale.
- i) Les États membres doivent accorder une attention particulière à l'augmentation des cas de violence domestique et de violence fondée sur le sexe pendant la pandémie COVID-19 en veillant, entre autres, à ce que les femmes et les filles soient protégées contre toutes les formes d'abus. Les refuges, les lieux de sécurité et les lignes d'assistance téléphonique pour les victimes d'abus doivent être considérés comme un service essentiel et rester ouverts à l'utilisation et doivent bénéficier du soutien financier et autre nécessaire. En outre, les États membres doivent intégrer une perspective de genre dans toutes les réponses à la COVID-19 afin de garantir que les actions menées pendant et après la crise COVID-19 visent à construire des

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

économies et des sociétés plus égales, plus inclusives et plus durables.

- j) Les États membres doivent veiller à ce que les femmes soient incluses dans la prise de décision dans les réponses d'urgence locales, nationales et régionales ; y compris la reprise sociale et économique pour répondre à l'impact de COVID-19 et au-delà.
- k) Les États membres doivent renforcer la mise en œuvre des lignes directrices régionales de la SADC sur l'harmonisation et la facilitation de la circulation des biens et services essentiels à travers les frontières afin d'assurer la circulation durable des fournitures essentielles pendant la pandémie COVID-19.

À moyen et long terme :

- a) Encourager la diversité des cultures par la promotion de régimes alimentaires diversifiés, y compris les aliments indigènes. Cela inclut la diversification des espèces dans la production animale, en particulier les petits ruminants qui sont adaptés aux conditions climatiques difficiles.
- b) Promouvoir les systèmes d'irrigation communautaires et la collecte des eaux de pluie et construire des barrages pour assurer une production agricole tout au long de l'année.
- c) Relever les défis liés au marché pour les petits agriculteurs. À long terme, prévoir l'expansion des services sociaux plus proches des populations.
- d) Donner la priorité au soutien des systèmes d'information nationaux de routine afin d'améliorer le suivi des données des programmes de routine aux niveaux national et infranational pour pouvoir comparer les tendances sur plusieurs années, suivre l'avancement des programmes et garantir la disponibilité de données de haute qualité dans les situations d'urgence (comme la pandémie actuelle) ainsi que dans les périodes de non-urgence.
- e) Développer des initiatives de renforcement de la résilience, notamment la création d'emplois dans les zones rurales, l'intégration de technologies intelligentes en matière de climat dans les subventions et l'agriculture de conservation.
- f) Renforcer la coordination, l'harmonisation et le soutien de la planification des interventions, du développement des capacités, du suivi et de l'évaluation aux niveaux sous-national, national et régional.
- g) Faciliter les engagements entre les pays disposant d'excédents et ceux touchés par la sécheresse afin de donner la priorité aux importations et aux exportations entre les États membres et à l'intérieur de ceux-ci en matière de disponibilité alimentaire.
- h) S'occuper de la sécurité, de la qualité et de la sûreté de l'eau. Il s'agirait ici de renforcer et d'accélérer l'arrêt de la défécation en plein air et le passage à des services d'assainissement et d'approvisionnement en eau gérés de manière sûre, ce qui permettrait d'améliorer la qualité globale de l'eau fournie aux communautés et aurait un impact positif sur les résultats nutritionnels dans la région.
- i) Élaborer des politiques et des programmes visant à remédier aux vulnérabilités sociales et économiques, car des approches inclusives contribueront à la protection et à la promotion des droits de chacun (dans le contexte de la migration), à l'accès à l'alimentation et à la santé, et au bien-être général des citoyens.

Résumés par pays

Angola

Les principaux chocs subis actuellement sont les suivants :

- La sécheresse qui touche les provinces du sud ;
- L'augmentation des prix des services et des produits ;
- Augmentation des taux de malnutrition ;

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

- Migration urbaine et rurale, en particulier des jeunes ;
- Les effets de la pandémie de COVID-19 et du confinement sur les systèmes financiers, de production et de sécurité alimentaire.

Des évaluations antérieures indiquent qu'entre octobre 2019 et février 2020, on a permis d'estimer à 562 000 le nombre de personnes se trouvant dans la catégorie IPC 3 ou supérieure dans les provinces méridionales de Cunene, Huila et Namibe. Selon les images satellites, environ 1,7 million de personnes ont été exposées à la sécheresse/au manque de pluie en Angola, dont 1 million pourraient connaître l'insécurité alimentaire au cours de la période 2020/2021. Ces projections devront encore être vérifiées par des évaluations sur le terrain. L'impact de COVID-19 aujourd'hui et à l'avenir ne peut pas encore être quantifié.

Un certain nombre d'interventions sont en cours et d'autres sont prévues. Il s'agit notamment d'interventions alimentaires d'urgence, de la fourniture et de la distribution d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi dans les centres de soins, de la distribution de semences de cultures alimentaires nutritionnelles et de la formation des agriculteurs pour réduire leur vulnérabilité.

Botswana

L'évaluation a été réalisée et sera partagée une fois approuvée. Les évaluations ont été menées au niveau des districts et vérifiées et synthétisées au niveau national.

République démocratique du Congo

L'état de la sécurité alimentaire en RDC reste préoccupant. L'insécurité alimentaire chronique augmente et est corrélée à la malnutrition et aux chocs qui perturbent l'accès aux marchés alimentaires. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), environ 13 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë et seraient classées en phase de crise alimentaire et de moyens de subsistance aigus. Une enquête de base sur le

bien-être a montré qu'environ 1 ménage sur 2 en RDC est touché par l'insécurité alimentaire, dont 16,4 % gravement. Environ 52% des ménages consacrent plus de 65% de leurs dépenses mensuelles à l'achat de nourriture.

Outre les contraintes agricoles, le pays est confronté à des conflits armés et à des catastrophes naturelles (inondations) qui provoquent des mouvements de population principalement dans la partie orientale du pays (5 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de la RDC). En plus de cette situation sécuritaire volatile, une crise humanitaire prolongée affecte la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel, les épidémies de rougeole, de choléra et de malaria en plus de la maladie du virus Ebola (EVD) et. Depuis mars 2020, la pandémie de coronavirus a provoqué plus de 5 000 cas, dont l'épicentre est la capitale Kinshasa.

Eswatini

L'impact de COVID-19 a été ressenti dans tous les secteurs économiques. La perte d'emploi due au confinement a entraîné une réduction des revenus, ce qui a eu un impact négatif sur la capacité des ménages à acheter de la nourriture et des intrants agricoles. Le retard de la saison des pluies et les périodes de sécheresse en novembre et décembre ont entraîné un retard dans le démarrage de la saison agricole, ce qui a eu un impact négatif sur la production alimentaire. Les prix inhabituellement élevés des produits de base ont encore restreint l'accès à la nourriture et exacerbé la disponibilité alimentaire déjà compromise dans la plupart des ménages pauvres, aggravant encore leur niveau de pauvreté.

On permet à 335 000 personnes des zones rurales de faire partie de l'IPC 3+, ce qui représente 38 % de la population rurale d'Eswatini. L'aide devrait continuer à être fournie aux ménages vulnérables. Un suivi régulier des moyens de subsistance et des systèmes de soutien sera crucial, car l'avenir reste incertain.

Lesotho

Les principaux chocs et facteurs de stress subis sont les suivants :

- Une grave sécheresse en octobre/novembre 2019 - des pluies ont été reçues en décembre à la fin de la période de plantation ;
- Des prix alimentaires élevés ;
- La COVID-19 et le confinement des marchés, qui ont également entraîné des pertes d'emplois, aggravant un chômage déjà élevé.
- Restriction des déplacements des particuliers et des entrepreneurs, en particulier à destination et en provenance de l'Afrique du Sud pour accéder à certains produits de base.

Plusieurs interventions d'assistance sont en cours. Toutefois, l'insécurité alimentaire des personnes risque de s'aggraver encore en raison de la diminution des moyens de subsistance comme les envois de fonds, la perte d'emploi, la diminution des revenus provenant de la vente de bétail ainsi que l'augmentation des prix des produits de base. Les ménages les plus pauvres devraient employer des stratégies d'adaptation qui ne sont pas acceptables si aucune mesure immédiate n'est prise. De nouvelles augmentations des prix des denrées alimentaires aggraveront la situation d'insécurité alimentaire, de sorte que les ménages pourraient finir par épuiser leurs sources de revenus. On s'attend à des taux élevés de malnutrition en raison de la diminution de l'accès à la nourriture résultant à la fois de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de la perte des principales sources de revenus.

Madagascar

L'économie du pays a été durement touchée par le confinement de la COVID-19. Certaines régions du sud ont été touchées par de faibles précipitations, tandis que le nord a connu des inondations. L'analyse virtuelle de l'IPC a été réalisée à l'aide de données secondaires, mais des données primaires ont également été recueillies entre février et avril 2020.

Madagascar a connu de multiples crises telles que la sécheresse, les inondations et les épidémies. Le sud de Madagascar a connu des conditions de sécheresse, affectant considérablement la récolte et perturbant les stocks alimentaires et les moyens de subsistance des ménages. Selon la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), en avril 2020, la sécheresse a touché 1 468 717 personnes dans les 8 districts du sud. Selon la mise à jour de l'IPC d'avril 2020, entre avril et juillet 2020, 554 000 personnes (24 % de la population des districts les plus vulnérables du sud) devraient se trouver dans des situations de "crise" et d'"urgence" (IPC phase 3+) d'insécurité alimentaire aiguë. Les districts d'Ampanihy et de Tsihombe sont les plus touchés, avec 25 % des ménages qui devraient être en phase 3 (crise) et 5 % en phase 4 (urgence). Et la situation continue à se dégrader après septembre, en raison de la période de soudure

Les résultats de l'analyse de la malnutrition aiguë de l'IPC à Madagascar permettent d'estimer que 119 674 enfants âgés de 6 à 59 mois ont besoin d'un traitement contre la malnutrition aiguë entre février et décembre 2020. Sur ce nombre, 16% ont besoin d'un traitement contre la malnutrition aiguë sévère.

La situation nutritionnelle devrait s'aggraver dans les six districts au-delà du mois d'août en raison de la saison agricole maigre et des effets persistants de COVID-19, qui feront passer le district de Betioky à la phase 3 de l'IPC (crise) ; le district d'Ambovombe à la phase de l'IPC (urgence), qui nécessite une attention particulière et une réponse urgente et ciblée.

Les districts du nord ont été dévastés par un cyclone et des inondations. De décembre 2019 à février 2020, des pluies intenses se sont abattues sur le nord et le nord-est de l'île, faisant 13 disparus, 54 morts, 140 281 personnes touchées et 29 954 personnes déplacées.

La vulnérabilité de Madagascar à la propagation du virus est extrême. Avec une population urbaine d'environ 5 millions de personnes, dont environ 77

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

% vivent dans des établissements informels et plus de 60 % n'ont pas accès à des installations sanitaires de base, le risque de transmission communautaire du COVID-19 est très élevé. En outre, le faible accès aux soins de santé, en particulier dans les zones rurales en raison de l'éloignement des centres de santé de base, pourrait entraver la capacité du système de santé publique à identifier, isoler et traiter rapidement COVID-19, ce qui est essentiel pour réduire la transmission communautaire.

Le gouvernement et les partenaires humanitaires devraient soutenir les ménages urbains pauvres, la population dans les phases 3 (crise) et 4 (urgence) de l'IPC, afin de limiter les impacts de la sécheresse et de COVID-19, ainsi que mettre en place des mesures restrictives pour contenir la propagation de COVID-19, tout en permettant aux ménages de conserver leurs moyens de subsistance et leur accès à la nourriture.

Malawi

Le Malawi connaît actuellement un ralentissement de l'activité économique en raison des conséquences de la pandémie COVID-19, tant au niveau national que mondial. Bien que le Malawi ait reçu des pluies supérieures à la normale dans tout le pays. Cependant, la plupart des districts du sud ont connu une cessation précoce des pluies, ce qui a affecté les cultures semées tardivement. On a également observé la présence du ver solitaire d'automne et du ver solitaire africain.

Dans l'ensemble, la situation alimentaire du pays s'est améliorée par rapport à l'année dernière, la plupart des districts comptant moins de 3 % des ménages qui sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire.

Les prix du maïs de base sont relativement plus élevés que l'année dernière et devraient encore augmenter à mesure que l'année 2020 avance. La survente de céréales par les agriculteurs à des négociants privés en raison du retard/des faibles volumes achetés par la Société de développement

et de commercialisation de l'agriculture (ADMARC) du pays devrait catalyser une hausse des prix du maïs plus tôt que prévu.

Les stocks de maïs dans les institutions nationales de stockage des céréales - à savoir l'ADMARC et l'Agence nationale de réserve alimentaire (NFRA) - restent faibles, ces deux institutions ayant presque épuisé leurs stocks au cours de la dernière saison de consommation. L'ADMARC et la NFRA ont pour objectif d'acheter plus de 200 000 tonnes de maïs d'ici août 2020. Normalement, la NFRA stocke plus de 260 000 tonnes en tant que réserves stratégiques de céréales et pour les interventions humanitaires, tandis que l'ADMARC vend généralement environ 50 000 tonnes de maïs par an à des prix subventionnés.

La dernière enquête nutritionnelle standardisée de suivi et d'évaluation des secours et de la transition (SMART) menée en juillet 2019 montre que la prévalence nationale globale de la malnutrition aiguë globale était faible, à 0,5 %, ce qui correspond à des niveaux "acceptables" selon la classification de l'OMS. L'impact de COVID-19 pourrait réserver cette tendance.

Une fois finalisé, le rapport MVAC VAA informera la réponse humanitaire pendant la saison de consommation 2020/2021. Pour protéger les personnes vulnérables de l'impact de COVID-19, le gouvernement a effectué des transferts d'argent liquide (quatre mois à l'avance) à 291 235 ménages ruraux, qui ont reçu 7 000 K (10 USD) par mois de mars à juin 2020. De plus, le gouvernement doublera la valeur du transfert à (20 USD) pendant quatre mois de juillet à octobre 2020.

Le gouvernement, grâce à un financement de la Banque mondiale, mettra également en œuvre un programme de transfert d'argent liquide à 185 000 ménages urbains vulnérables. La valeur du transfert est de 35 000 MK (50 USD) par mois pendant 4 mois. Le gouvernement a en outre augmenté le nombre de ménages qui bénéficieront d'intrants subventionnés d'un million

à 3,5 millions pendant la saison de production 2020/2021.

Maurice

Maurice a récemment été reclassé par la Banque mondiale comme un pays à revenu élevé.

Maurice reste un importateur net de produits alimentaires. Elle importe 77 % de ses besoins alimentaires, ce qui l'expose à des pressions internationales, telles que la fluctuation des prix du fret, les fluctuations des taux de change et les problèmes d'approvisionnement.

Environ 40 % des terres du pays sont utilisées pour la culture, dont 90 % environ pour la canne à sucre, le reste étant planté de thé, de tabac et d'un petit nombre de cultures vivrières.

Avec le changement climatique, le régime des pluies a changé, ce qui entraîne des périodes de sécheresse plus longues et des pluies abondantes sur de courtes périodes. Ces phénomènes météorologiques extrêmes exercent une pression supplémentaire sur le secteur agricole, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire à Maurice.

La pandémie de COVID-19 et le confinement des marchés ont entraîné la première récession du pays en 40 ans, principalement en raison de l'arrêt du tourisme, qui représente 25 % du produit intérieur brut.

En réponse à la pandémie COVID-19, le gouvernement de Maurice a annoncé une série de mesures visant à promouvoir l'autosuffisance alimentaire dans son budget 2020/2021, publié le 8 juin 2020 :

- Le lancement d'un programme national de développement agroalimentaire pour promouvoir le concept de la ferme à la fourchette ;
- Une banque foncière numérique centralisée des terres agricoles publiques et privées sera mise en place pour servir de plate-forme permettant de faire correspondre l'offre et la

demande de terres pouvant être utilisées pour la production alimentaire ;

- L'Institut de recherche et de vulgarisation agricole et alimentaire (FAREI) élaborera les normes et standards nécessaires à la production, au stockage, à la transformation et à la commercialisation des superaliments.

Mozambique

Environ 80 % des Mozambicains résident dans les zones rurales et dépendent de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse, de la sylviculture et de la récolte du bois - des activités souvent touchées par les effets du changement climatique (sécheresse, précipitations irrégulières, inondations, etc.) et les infestations de parasites, ainsi que par les maladies des cultures et des animaux.

La population résidant dans les zones urbaines et périurbaines dépend des activités commerciales informelles, un secteur durement touché par le confinement lié à la COVID-19. Le Secrétariat technique pour la sécurité alimentaire et la nutrition du Mozambique (SETSAN) n'a pas pu effectuer d'évaluations régulières en février-mars en raison du blocage de COVID-19. Au lieu de cela, une étude pilote sur l'état de l'insécurité alimentaire aiguë dans le cadre de COVID-19 a été entreprise dans les villes de Maputo et Matola en avril 2020. Elle a révélé qu'actuellement, 15 % des personnes vivant dans les deux villes sont en phase 3 (crise) de l'IPC, ce qui signifie que 365 000 personnes ont besoin d'une aide humanitaire.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle a également été évaluée dans sept districts des provinces de Cabo Delgado et Tete en novembre et décembre 2019 à l'aide des protocoles IPC. Ce rapport est en cours d'approbation.

Des interventions d'aide humanitaire sont en cours dans tout le pays. Deux évaluations sont en cours d'organisation :

- Suivi de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à l'aide de l'analyse et de la

cartographie mobiles de la vulnérabilité (mVAM) du PAM, prévue pour la mi-juillet et couvrant les zones urbaines et rurales avec un échantillon de 7 000 ménages ; et

- Une étude de base sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, prévue pour les mois d'août et de septembre de l'année en cours, couvrant les zones rurales et urbaines du pays, dans un échantillon de validité provinciale d'environ 21 410 ménages.

Namibie

Le pays a eu une bonne récolte. Cependant, les défis actuels sont les suivants :

- De mauvaises performances économiques mondiales et locales ;
- Une sécheresse prolongée dans certaines parties du pays ;
- Les effets persistants du blocage de COVID-19 (augmentation des prix, pertes d'emplois, accès réduit à la nourriture, accès réduit aux transferts de fonds, etc.)

Sur la base des projections de l'IPC d'octobre 2019, on permet d'estimer que 354 000 Namubiens sont en phase 3 de l'IPC (crise). Ces chiffres devraient augmenter, en particulier dans les agglomérations urbaines, en raison de l'impact de la COVID19. Des évaluations sont actuellement en cours pour permettre d'estimer l'insécurité alimentaire entre janvier 2020 et mars 2021. Cette mise à jour est attendue pour le 31 juillet 2020.

Les interventions en cours et prévues comprennent :

- Poursuite du soutien aux agriculteurs par le biais de programmes d'incitation prévus ;
- Poursuite de l'aide d'urgence aux personnes dans le besoin ;
- Consultations sur la fourniture de logements ou de terres à des fins résidentielles ;
- La poursuite du suivi de la situation d'insécurité alimentaire dans le pays ;
- Soutien aux employeurs pour réduire les restrictions dues à la pandémie de COVID-19.

Afrique du Sud

Le pays peut satisfaire ses besoins alimentaires nationaux, malgré les perturbations provoquées par la pandémie de COVID-19.

Les mesures draconiennes prises pour gérer la COVID-19 comprenaient un confinement national pour freiner la propagation du coronavirus dans le pays. Des conséquences économiques négatives sont ressenties, car cela affecte les activités génératrices de revenus et a un impact important sur la situation de la sécurité alimentaire. L'Afrique du Sud a commencé à ouvrir l'économie pour sauver les moyens de subsistance de la population.

Le pays est confronté depuis près de dix ans à des défis économiques, tels que la faible croissance, la détérioration des finances publiques, le chômage de masse et les pannes d'électricité.

La pression sur les revenus des ménages causée par le confinement national est devenue une réalité pour de nombreux ménages sud-africains. Cela a un impact négatif sur l'accessibilité et l'abordabilité des denrées alimentaires. Il semblerait que les répercussions économiques de COVID-19 aient des effets dramatiques sur le bien-être des familles et des communautés.

Environ 3 370 177 ménages ont été confrontés à des problèmes d'accès à la nourriture en 2018, dont 1 664 770 étaient dirigés par des hommes et 1 705 406 par des femmes.

République-Unie de Tanzanie

Pour l'année de consommation en cours (2019/2020), le pays a subi certains chocs susceptibles de réduire la production alimentaire, notamment

- La pandémie de COVID-19 et le confinement des marchés ;
- Les fortes pluies qui ont entraîné des inondations, la destruction des infrastructures de transport, des pertes de biens et l'exploitation de l'eau dans certaines régions du pays ;

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

- L'apparition de parasites des cultures tels que le quéléa (oiseaux) et la légionnaire d'automne dans certaines régions du pays.

En général, la disponibilité alimentaire est suffisante et stable dans tout le pays. Les rendements du riz et du maïs devraient augmenter de 6 % par rapport à l'année dernière. Les stocks alimentaires et leur accessibilité devraient augmenter au niveau des ménages au cours de l'année de consommation 2020/21. Les prix des principales denrées alimentaires de base, à savoir le maïs, le riz et les haricots, sont en baisse depuis juin 2020. Les bonnes performances en matière de précipitations et la disponibilité des pâturages ont également contribué à l'augmentation du cheptel.

Le gouvernement prend des mesures pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle :

- Augmenter le niveau minimal de réserve de céréales à l'Agence nationale de réserve alimentaire (de 251 000 tonnes à 501 000 tonnes) ;
- Surveillance des exportations alimentaires, en particulier des céréales ;
- Déployer des mesures pour surveiller toutes les zones à risque de criquets pèlerins et de vers de l'armée d'automne ;
- Encourager les agriculteurs à utiliser l'eau disponible pour l'irrigation ;
- Faciliter et surveiller la disponibilité des intrants agricoles en temps utile ;
- Promotion de la production locale d'intrants agricoles ;
- Promotion de mesures préventives contre la COVID-19.

Afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les mesures suivantes ont été recommandées

- Réaliser en temps utile des évaluations nationales complètes de la vulnérabilité ;
- Maintenir et promouvoir une manipulation et un stockage post-récolte appropriés ;
- Accroître les investissements dans l'agriculture irriguée ;

- Poursuivre la sensibilisation à la COVID-19 ;
- Développer les services de vaccination animale pour la prévention générale des maladies animales ;
- Diffuser des informations aux agriculteurs sur les compétences en matière de gestion des pâturages ainsi que sur les méthodes de conservation ;
- Fournir en temps utile des intrants agricoles pour la prochaine saison de plantation agricole.

Zambie

Aucune mise à jour reçue.

Zimbabwe

L'arrivée tardive des pluies a provoqué la mort du bétail, retardé les semis et limité l'irrigation.

Le confinement lié à la COVID-19 a affecté les moyens de subsistance de la plupart des ménages urbains et risque d'aggraver la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, les ménages disposant de moyens de subsistance tels que le petit commerce, les distributeurs automatiques, le travail occasionnel, le commerce qualifié et les entreprises personnelles étaient susceptibles de subir l'impact le plus important de l'absence de commerce pendant la période de confinement.

La faible capacité des barrages a eu un impact négatif sur la production d'hydroélectricité. En conséquence, le pays a dû faire face à des coupures de courant prolongées qui ont perturbé la fourniture de services et la production dans des secteurs économiques clés. En outre, des facteurs macroéconomiques et sociaux structurels contribuent également de manière significative à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu urbain.

Le gouvernement du Zimbabwe et les partenaires de développement ont mis en œuvre les mesures suivantes pour assurer la sécurité alimentaire de toute la population, entre autres :

Rapport de synthèse de la RVAA de la SADC 2020

- Lancement d'un appel humanitaire ;
- Soutien aux groupes vulnérables ;
- Suppression des droits d'importation sur le maïs, le blé et l'huile de cuisson, entre autres produits de base, afin de garantir l'accessibilité financière des denrées alimentaires essentielles et d'atténuer les effets de la sécheresse qui sévit pendant la saison 2018-2019 ;
- Subventions alimentaires ;
- Distribution d'intrants agricoles ;
- la levée de l'interdiction des ventes privées de céréales ; et
- Autoriser l'importation de maïs génétiquement modifié (OGM).

Les évaluations viennent de commencer.

Annexe A Aperçu régional de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

AFRIQUE DU SUD

Évaluation et analyse de la vulnérabilité régionale (à partir de juillet 2020)



RVAA
Regional Vulnerability Assessment
& Analysis Programme
Informing resilient livelihoods

Près de 44,8 millions de personnes dans les zones urbaines et rurales d'Afrique australe sont en situation d'insécurité alimentaire en raison de multiples chocs et facteurs de stress. Neuf États membres de la SADC font également état de taux de retard de croissance supérieurs à 30 %, et les carences en micronutriments sont très répandues. Pourtant, l'impact total de la COVID-19 et du confinement - qui a contribué massivement à une pauvreté déjà omniprésente - ne peut pas encore être appréhendé. Les pauvres des villes souffrent depuis le tout début du confinement, car ils dépendent entièrement du marché pour leur alimentation.

La récolte de maïs de la région pour 2020 devrait avoir augmenté d'au moins 8 % par rapport à l'année dernière.

La sécheresse a également affecté la production à Eswatini, au Lesotho, dans le sud-est de l'Angola, dans le sud de Madagascar et du Mozambique et dans la plus grande partie du Zimbabwe.

L'insécurité alimentaire en milieu rural devrait culminer entre novembre

2020 et janvier 2021 (date à laquelle les ménages de petits exploitants agricoles auraient épuisé leurs propres stocks alimentaires), la prochaine récolte étant prévue pour avril 2021. Ainsi, bien que davantage de données soient encore attendues, grâce à un plaidoyer précoce, il reste suffisamment de temps pour mettre en place une réponse coordonnée à la grave insécurité alimentaire rurale attendue à partir de novembre 2020, tout en aidant ceux qui sont déjà en situation d'insécurité alimentaire dans les zones urbaines de la région.



PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



ENFANTS RETARDÉS DE CROISSANCE

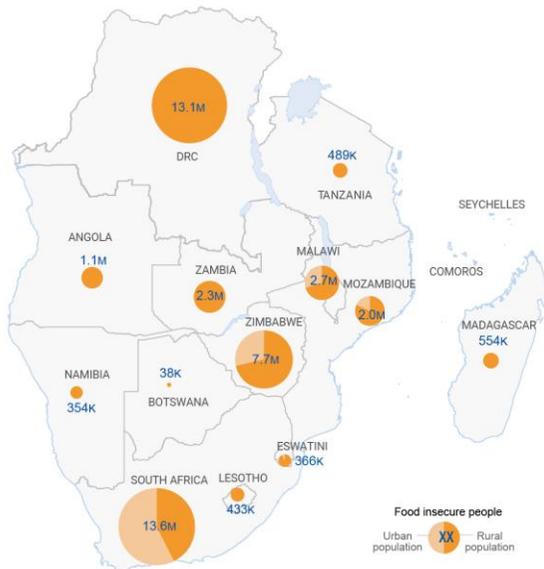


ENFANTS ATTEINTS DE MALNUTRITION AIGUË SÉVÈRE

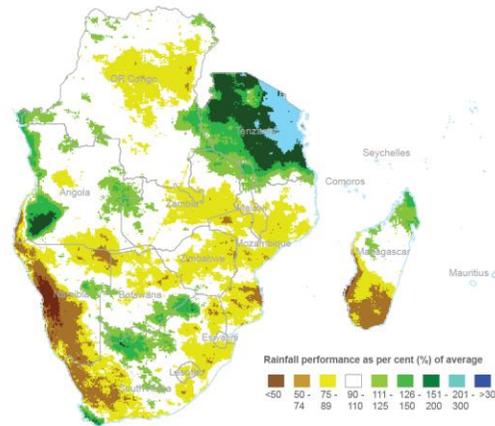


AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE MAÏS EN 2020/21

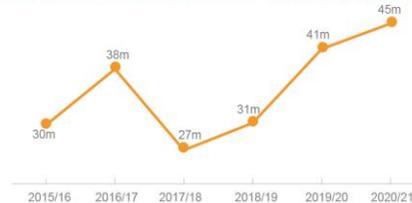
Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire*



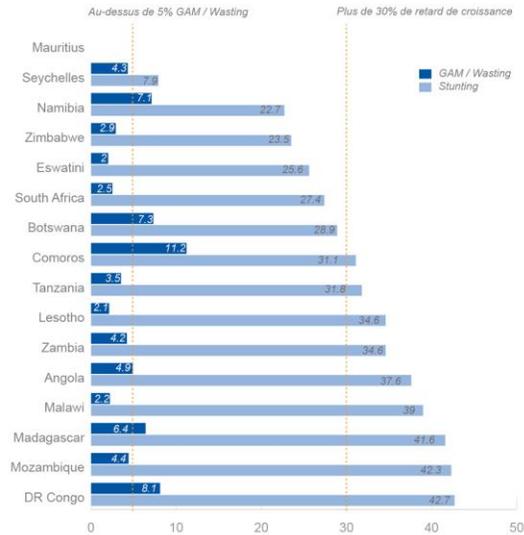
Précipitations (Oct 2019 - Mar 2020)



Tendances de l'insécurité alimentaire, 2015 - 2020**



Prévalence de la malnutrition aiguë globale et du retard de croissance



Bilan des céréales (variation en % en 2020)



* Les chiffres sont principalement basés sur des évaluations rurales, quelques pays effectuant également des évaluations urbaines ciblées

** Dados baseiam-se principalmente em avaliações rurais, com alguns países também direcionados em avaliações urbanas



1 RÉGION

16 NATIONS

TRAVAILLER POUR UN AVENIR COMMUN



www.sadc.int



[sadc_secretariat](https://www.instagram.com/sadc_secretariat)



facebook.com/sadc.int



[@sadc_news](https://twitter.com/sadc_news)



info@sadc.int



youtube.com/sadc.int

Southern African Development Community (SADC), SADC House, Plot No. 54385

Central Business District, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana

Tél. : +267 395 1863, Fax : +267 397 2848/3181070